

RAPPORT DE GESTION

Municipalité
de Grandson

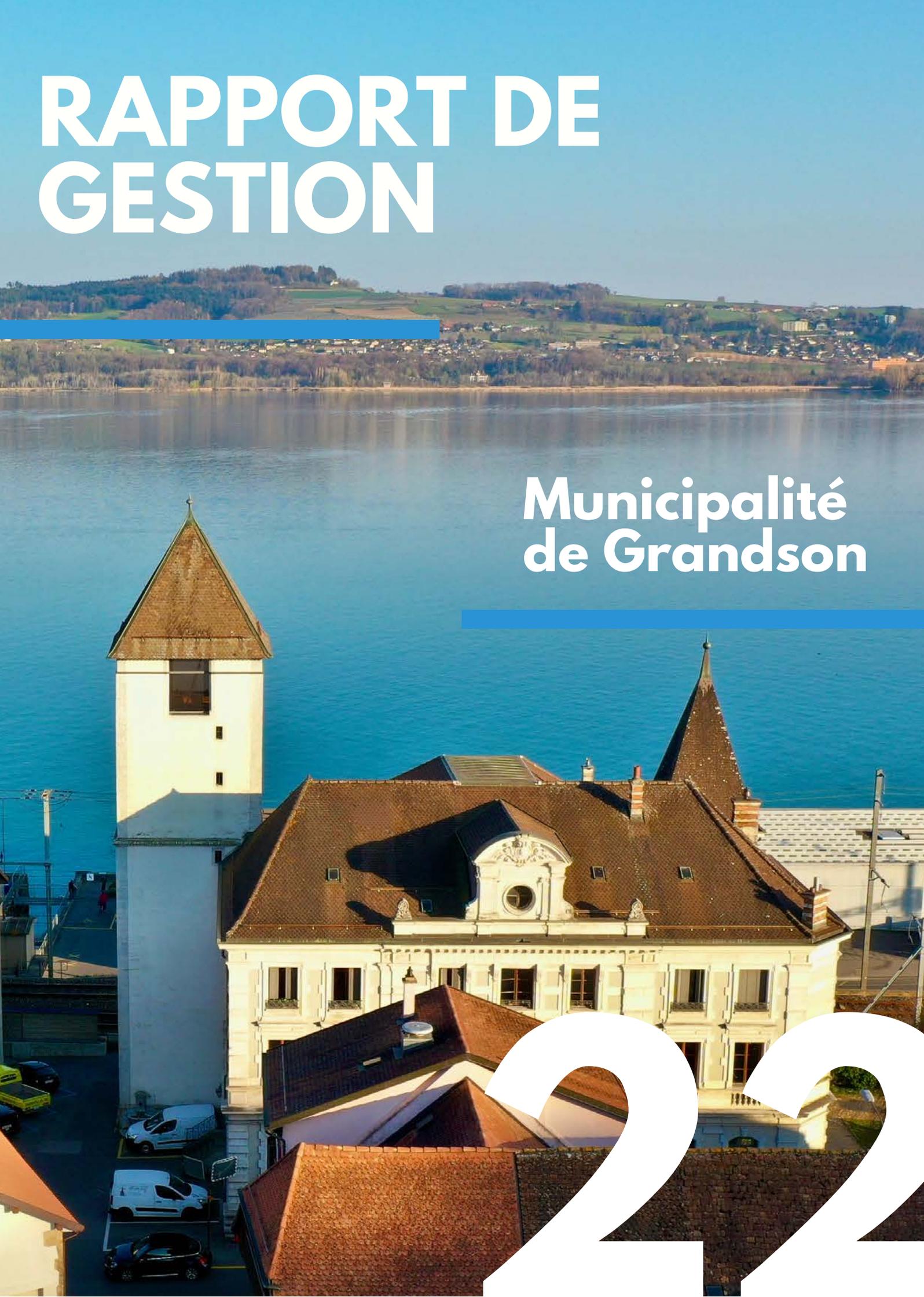


Table des matières

4

Conseil communal

7

Elections - votations

10

Municipalité

18

Administration générale et finances

31

Urbanisme et mobilité

37

Cohésion sociale et tourisme

45

Réseaux et énergies

60

Bâtiments et gérances

69

Ecoles et sécurité

79

Travaux et environnement

Glossaire 1/2

ACCSPA : Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux
ACRG : Association des communes de la région de Grandson
ADNV : Association pour le développement du Nord vaudois
AF : Améliorations foncières
AFP : Attestation fédérale de formation professionnelle
AggloY : Agglomération yverdonnoise
AIERG : Association intercommunale pour l'épuration Région Grandson
AIORPC : Association intercommunale de l'organisation régionale de protection civile
ARAS : Association régionale d'action sociale
ARE : Office fédéral du développement territorial
ASIGE : Association scolaire intercommunale de Grandson et environs
ASP : Assistant de sécurité publique
ASPMAD : Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AS-SO : Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
AT : Aménagement du territoire
AVCD : Association vaudoise des communes déléгатrices
BAMO : Bureau d'aide au maître d'ouvrage
BPA : Bureau de prévention des accidents
CAD : Chauffage à distance
CCSPA : Centre de collecte de sous-produits animaux Yverdon et Région
CDAP : Cour de droit administratif et public
CDD : Contrat à durée déterminée
CECB : Certificat énergétique cantonal des bâtiments
CGPI : Centre de gestion des programmes d'insertion
CMS : Centre médico-social
COGES : Commission de gestion
COFIL : Comité de pilotage
CSR-BN : Centre sportif régional de Borné-Nau
DGE : Direction générale de l'environnement
DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes
DDP : Droits distincts et permanents
DGIP : Direction générale des immeubles et du patrimoine
DGTL : Direction générale du territoire et du logement
DPS : Détachement de premiers secours
DSM : Déchets spéciaux des ménages
EC : Eaux claires
ECA : Etablissement cantonal d'assurances
ECF : Entreprise de correction fluviale
EP : Eclairage public
EPL : Examen préliminaire
ERP : Enterprise resource planning = logiciel pour la planification des ressources
ETP : Equivalent temps plein
EU : Eaux usées
EVE : Espace de vie infantine
FAdEGE : Fondation d'accueil des enfants de Grandson et environs
FCG : Fondation du Château de Grandson
FCGT : Football Club Grandson-Tuilleries
GED : Gestion électronique des documents
HEIG-VD : Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud
JECOS : Jeunesse et cohésion sociale
JS : Jour de service
LADE : Loi sur l'appui au développement économique
LAT : Loi sur l'aménagement du territoire
LATC : Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions

Glossaire 2/2

MD : Mobilité douce
OFCOM : Office fédéral de la communication
OFT : Office fédéral des transports
ORPC : Organisation régionale de protection civile
PA : Plan d'affectation
PACom : Plan d'affectation communal
PCi : Protection civile
PDCom : Plan directeur communal
PDCn : Plan directeur cantonal
PDDE : Plan directeur de distribution de l'eau
PDM : Proposition de décision municipale
PECC : Plan énergie et climat pour les communes
PDRDE : Plan directeur régional de distribution d'eau
PGA : Plan général d'affectation (ancienne appellation)
PGEE : Plan général de l'évacuation des eaux usées
PGEEi : Plan général de l'évacuation des eaux usées intercommunal
PPA : Plan partiel d'affectation
PPLS : Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
PQ : Plan de quartier
PRU : Point de rencontre d'urgence
RADEGE : Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs
RIBT : Réseau intercommunal de bureaux techniques
RSNB : Réseau santé Nord Broye
SAS : Site d'activité stratégique
SAGENORD : Société anonyme de gestion des eaux du Nord vaudois
SCI : Système de contrôle interne
SDA : Surface d'assolement
SDIS : Service de défense incendie et de secours
SERAC : Service des affaires culturelles
SIT : Système d'information du territoire
SKKG : Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte (Fondation pour l'art, la culture et l'histoire)
STAP : Station de pompage
SPECO : Service de la promotion économique et du commerce
STEP : Station d'épuration
STRID : Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets
UAPE : Unité d'accueil pour écoliers
UCV : Union des communes vaudoises

Conseil communal



Composition du bureau

Au 1er janvier 2022 :

Président	M. Denis VILLARS
1 ^{er} vice-présidente	Mme Melissa MARGOT
2 ^{ème} vice-président	M. Yannick SCHELKER
Secrétaire	Mme Nathalie CATTIN RICH
Secrétaire - suppléante	Mme Laetitia JACCARD GASPARD
Scrutatrices	Mme Christine LEU METILLE Mme Sylvianne ASHDOWN
Scruteurs - suppléants	M. Pavel POSPISIL M. Ludovic LONGCHAMP

Au 1er juillet 2022 :

Président	M. Yannick SCHELKER
1 ^{er} vice-président	M. Ludovic LONGCHAMP
2 ^{ème} vice-président	M. Jonathan PAYOT
Secrétaire	Mme Nathalie CATTIN RICH
Secrétaire - suppléante	Mme Laetitia JACCARD GASPARD
Scrutatrices	Mme Christine LEU METILLE Mme Josik INEICHEN MAILLEFER
Scruteurs - suppléants	M. Pavel POSPISIL Mme Louise UHLMANN

Séances du Conseil

Activités

Le Conseil communal a tenu cinq séances ordinaires durant l'année.

Il a nommé au mois de mars le vice-président et le 2^{ème} vice-président suite à une démission. En plus de la nomination du Bureau au mois de juin, il a nommé durant l'année les sept membres et cinq suppléants de la commission de gestion 2023 ainsi que trois suppléants et un membre à la commission des finances.

Le Conseil communal a pris acte de quatre démissions. Au 31 décembre 2022, l'effectif était de 49 membres.

Décisions

Outre le rapport sur la gestion 2021, le Conseil communal s'est prononcé favorablement sur les préavis municipaux suivants :

N°	Objet	Préavis du	Approbation
649/22	Remplacement du véhicule de voirie Lindner Unitrac 102L	31.01.2022	03.03.2022
650/22	Crédit complémentaire pour la révision du Plan d'affectation communal (PACom)	07.02.2022	05.05.2022
651/22	Cautionnement en faveur du Tennis Club Grandson	28.03.2022	05.05.2022
652/22	Crédit cadre d'entretien des bâtiments communaux	22.08.2022	29.09.2022
653/22	Révision du règlement communal de protection des arbres	10.11.2022	15.12.2022
654/22	Rénovation des toitures des bâtiments scolaires Borné-Nau B et C	22.08.2022	29.09.2022
656/22	Crédit cadre 2022-2026 pour le renouvellement et la modernisation de l'éclairage public	14.11.2022	15.12.2022
657/22	Comptes de l'année 2021	23.05.2022	23.06.2022
658/22	Arrêté d'imposition pour l'année 2023	05.09.2022	29.09.2022
659/22	Plan d'affectation "Bas du Grandsonnet"	07.11.2022	15.12.2022
661/22	Budget de l'année 2023	14.11.2022	15.12.2022
662/22	Approbation des statuts modifiés de l'AIERG	07.11.2022	15.12.2022

Le Conseil communal a accepté les réponses de la Municipalité et classé les interventions suivantes :

- postulat « Voies cyclables : Grandson doit suivre la voie (cyclable du canton) » déposé par Mme Virginie Pilault
- postulat « WC publics, un besoin pressant ! » déposé par Mme Laetitia Jaccard Gaspar
- interpellation « Créer des logements d'utilité publique » déposée par M. Sébastien Deriaz

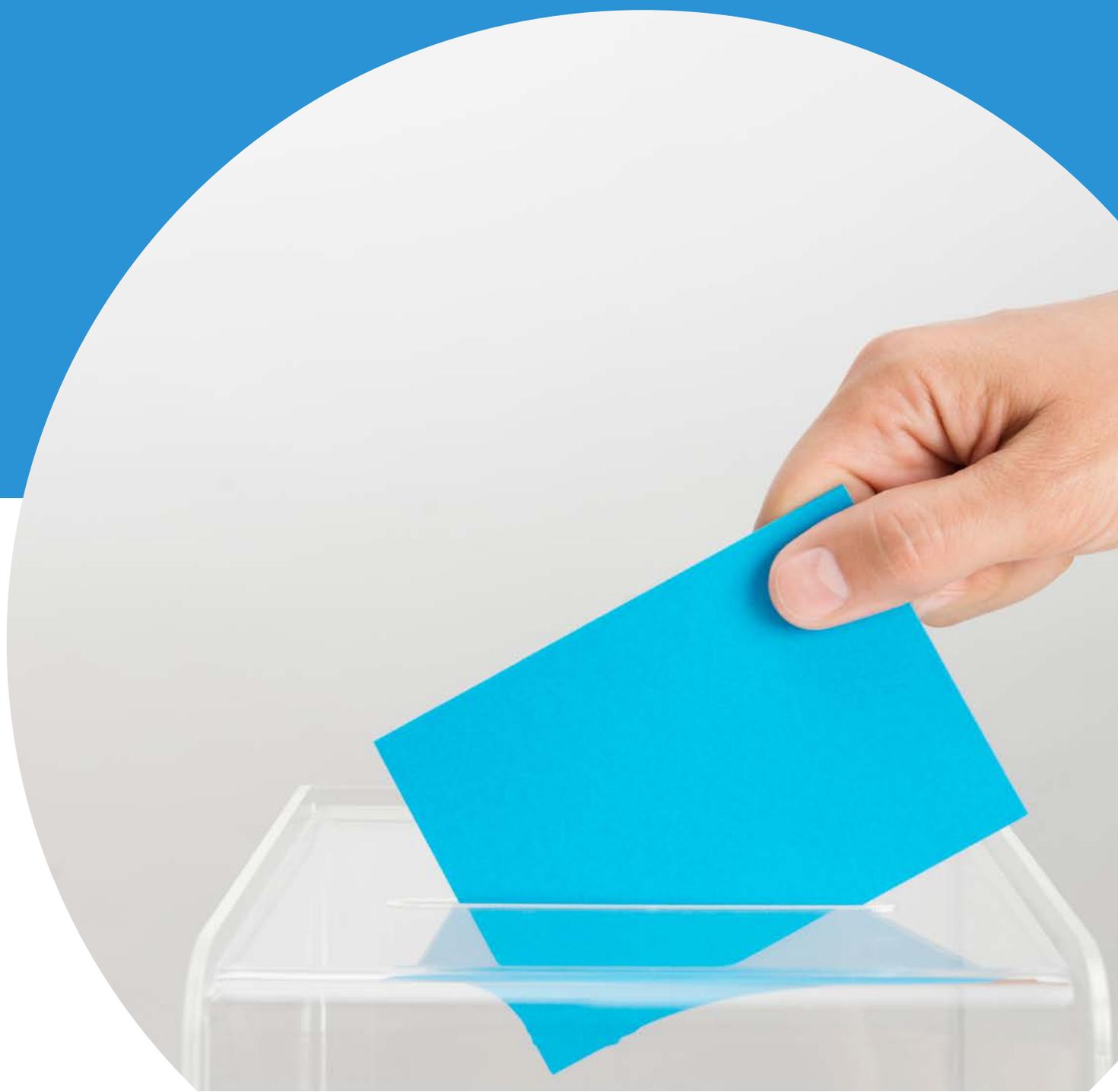
Il a refusé de prendre en considération les postulats :

- « Pour la mise en conformité des arrêts de transports publics » déposé par Mme Laetitia Jaccard Gaspar
- « Pour la rénovation énergétique de nos bâtiments » déposé par M. Sébastien Deriaz

et pris en considération le postulat déposé par M. Hervé Cornaz « Pour l'étude de l'état des bâtiments propriétés de la commune de Grandson ».

La motion déposée par M. Daniel Trolliet « Modération de trafic sur une portion du cheminement entre la Brinaz et l'Arnon » a été transmise à la Municipalité.

Elections - votations



13 février 2022

Votation fédérale

1. Initiative populaire du 18 mars 2019 "Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès"
2. Initiative populaire du 12 septembre 2019 "Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)"
3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)
4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias

	Oui	Non	
Electeurs inscrits : 2'182	Objet 1 : 174	746	part. 43.08 %
	Objet 2 : 618	312	part. 43.03 %
	Objet 3 : 354	538	part. 42.85 %
	Objet 4 : 491	418	part. 42.90 %

20 mars 2022

Election du Grand Conseil (résultats du sous-arrondissement électoral : Yverdon)

Suffrages des partis :

Liste n° 1	Vert'libéraux	698
Liste n° 2	PEV-UDF-Valeurs chrétiennes	161
Liste n° 3	PLR Les Libéraux-Radicaux	4'726
Liste n° 4	Solidarité & Ecologie (EàG)	760
Liste n° 5	Parti socialiste vaudois	2'062
Liste n° 6	Le Centre	203
Liste n° 7	POP – Parti Ouvrier Populaire	135
Liste n° 8	Union démocratique du centre UDC	1'185
Liste n° 9	Les Verts.e.s	1'694

Participation grandsonnoise : 36.96 %

Electeurs grandsonnois inscrits : 2'167

Election du Conseil d'Etat (1er tour)

Suffrages obtenus : LUISIER BRODARD Christelle (élue) 426

MORET Isabelle	405	LOPEZ Elodie	42
BORLOZ Frédéric	388	TOTO MORAND Guillaume	35
RUIZ Rebecca	360	METRY Micaël	29
GORRITE Nuria	359	MISIEGO Céline	22
DITTLI Valérie	346	BARBEZAT-FUCHS Circé	15
VENIZELOS Vassilis	327	KELLER Vincent	15
AMARELLE Cesla	326	BAGIELLA Luca	9
BUFFAT Michaël	321	DARDENNE Lynn	9
MARENDAZ Mathilde	70	DE SEPIBUS Patrick	9
SCHALLER Graziella	63	PAHUD Olivier	6
DE BENEDICTIS Jerome	58		
POINTET Cloé	58	Voix éparses : 7	
BUCLIN Hadrien	48	Participation : 36.23 %	
LIMA Gabriella	43	Electeurs inscrits : 2'167	

10 avril 2022

Election du Conseil d'Etat (2ème tour)

Suffrages obtenus :	MORET Isabelle	481	
	GORRITE Nuria	466	
	RUIZ Rebecca	466	
	BORLOZ Frédéric	458	
	DITTLI Valérie	439	
	VENIZELOS Vassilis	433	Voix éparses : 4
	CESLA Amarelle	397	Participation : 40.09 %
	BUFFAT Michaël	381	Electeurs inscrits : 2'165

15 mai 2022

Votation fédérale

- 1.Modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin)
- 2.Modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation)
- 3.Arrêté fédéral du 1er octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen)

		Oui	Non	
Electeurs inscrits : 2'167	Objet 1 :	629	171	part. 38.02 %
	Objet 2 :	654	154	part. 37.98 %
	Objet 3 :	574	201	part. 37.89 %

25 septembre 2022

Votation fédérale

- 1.Initiative populaire du 17 septembre 2019 "Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)"
- 2.Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA
- 3.Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21)
- 4.Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers)

		Oui	Non	
Electeurs inscrits : 2'177	Objet 1 :	383	798	part. 51.21 %
	Objet 2 :	534	646	part. 55.08 %
	Objet 3 :	454	736	part. 55.17 %
	Objet 3 :	531	604	part. 54.75 %

Votation cantonale

- 1.Révision partielle de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 liée à la création d'un Conseil de la magistrature

		Oui	Non	
Electeurs inscrits : 2'177	Objet 1 :	764	263	part. 50.62 %

Municipalité



Composition et répartition des dicastères au 31 décembre 2022

Syndic : M. Antonio VIALATTE

Vice-syndique : Mme Evelyne PERRINJAQUET

	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
Administration générale et finances	M. Antonio VIALATTE	Mme Evelyne PERRINJAQUET
Urbanisme et mobilité	M. Olivier REYMOND	M. Antonio VIALATTE
Cohésion sociale et tourisme	Mme Nathalie GIGANDET	M. Francesco DI FRANCO
Ecoles et sécurité	M. Francesco DI FRANCO	Mme Nathalie GIGANDET
Bâtiments et gérances	Mme Evelyne PERRINJAQUET	M. Olivier REYMOND
Réseaux et énergies	Mme Evelyne PERRIN	M. Nicolas PERRIN
Travaux et environnement	M. Nicolas PERRIN	Mme Evelyne PERRIN

Actes signés par la Municipalité

Objet	Signé le
Convention d'entretien avec la SKKG de la fontaine publique et de la petite place qui l'entoure	01.01.2022
Convention d'entretien des chemins de la Côte de Vugelles, modification des statuts	01.02.2022
Promesse de vente et d'achat entre la Commune de Grandson et Mme et M. Jaquier Patrizia et Pascal pour la parcelle 301 sise à la rue Basse 40	18.03.2022
Convention entre la Commune de Grandson et la Protection civile Jura-Nord vaudois (ORPC JNV) pour l'utilisation de constructions PCi	21.06.2022
Convention entre la Commune de Grandson et la société CRIDEC pour la mise à disposition d'un conseiller à la sécurité	28.06.2022
Contrat de concession entre la Commune de Grandson et la société TEXAID pour la collecte de vêtements, textiles et chaussures usagés	07.07.2022
Acte notarié entre la Commune de Grandson et le Centre sportif régional de Borné-Nau SA pour la constitution d'un droit de superficie	26.09.2022
Acte notarié entre la Commune de Grandson et M. Veyre Patrice relatif à une promesse d'échange de parcelles	22.12.2022

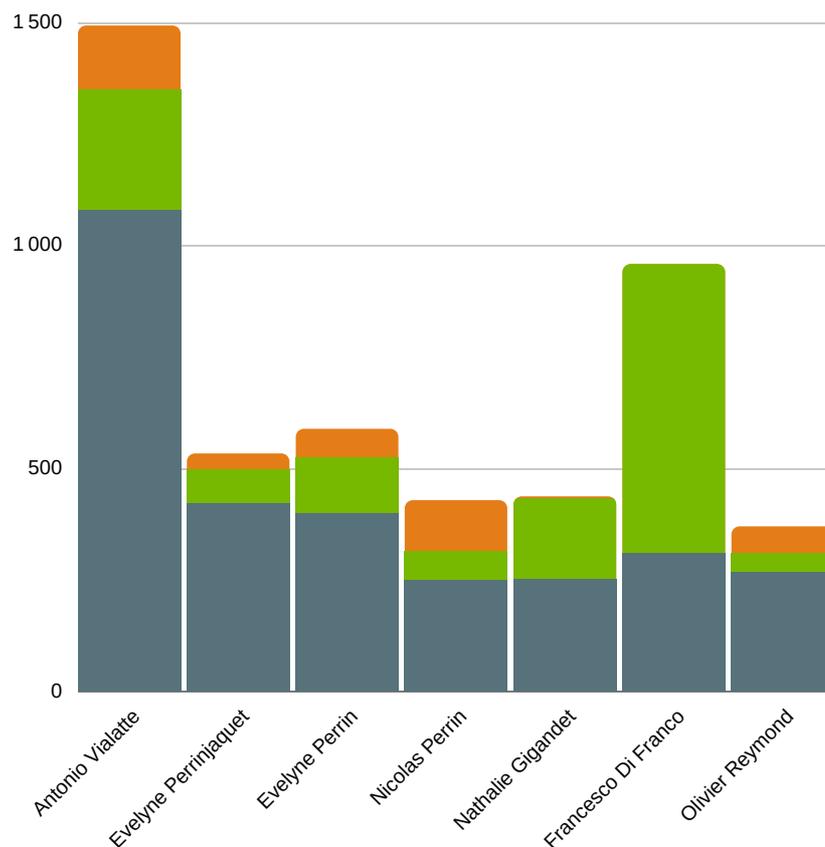
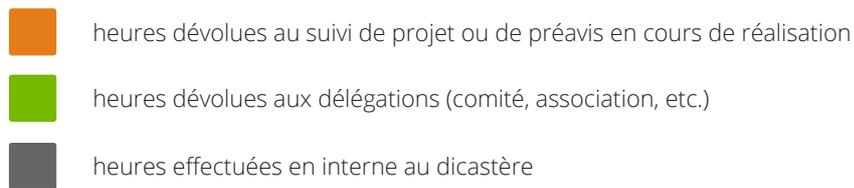
Activités de la Municipalité

En 2022, la Municipalité s'est réunie à 47 reprises et la durée moyenne des séances de Municipalité était de 3h15. Le taux annuel de participation est d'environ 98.2%.

Vacations du 01.01 au 31.12.2022

Toutes activités confondues, le travail de chaque municipal peut être illustrée de la manière suivante pour les heures passées en séance de Municipalité ainsi qu'en vacations. Ce décompte ne prend pas en considération les activités comprises dans le défraiement annuel forfaitaire (rapport de gestion, comptes, prise de connaissance du courrier et des documentations, etc.).

Le graphique ci-dessous illustre la ventilation des heures effectuées par chaque membre de la Municipalité.



Délégations municipales

Libellés	Délégués	Entités
Association des communes de la région de Grandson (ACRG)	EPN AVI NPE	Comité directeur Conseil intercom. Conseil intercom.
Agglomération yverdonnoise AGGLOY	AVI ORE	COFIL - COMIN COFIL - COMIN
Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux (ACCSPA)	FDI NGI	Conseil intercom. Conseil intercom. (suppl.)
Association intercommunale pour l'épuration Région Grandson (AIERG)	EPN EPE AVI	Comité directeur Conseil intercom. Conseil intercom.
Association intercommunale scolaire (ASIGE)	FDI AVI	Comité directeur Conseil intercom.
Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile (ASPMAD)	NGI	Assemblée générale
Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)	AVI	Assemblée générale Groupes travail
Association régionale d'action sociale (ARAS)	NGI AVI EPE	Comité directeur Assemblée générale Assemblée générale (suppl.)
Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)	FDI	Comité directeur
Caisse de pensions (Profelia)	AVI NGI	Délégué employeur Délégué employés
Caisse intercommunale de pensions (CIP)	AVI EPE	Assemblée générale Assemblée générale
Cave des viticulteurs de Bonvillars	AVI	Assemblée générale
Commission touristique (ADNV)	NGI	Membre

Libellés	Délégués	Entités
Centre sportif régional de Borné-Nau SA	FDI EPE AVI	Conseil administration (présidence) Conseil administration (membre) Assemblée générale
CRIDEC SA	NPE	Assemblée générale
Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois (EHNv)	NGI	Assemblée générale
Fondation Bartimée	NGI	Conseil de fondation
Fondation Bourgeois	AVI	Conseil de fondation
Fondation d'animation « Le Croch' Pied »	AVI	Conseil de fondation
Fondation d'accueil des enfants de Grandson et environs (FAdEGE)	NGI FDI	Conseil de fondation (présidence) Conseil de fondation
Fondation de la cabane scout	EPE	Conseil de fondation
Fondation du Château de Grandson	AVI	Conseil de fondation
Fondation grandsonnoise d'équipement pour le football	ORE EPE	Conseil de fondation (présidence) Conseil de fondation
Grand-Saint-Bernard - Le tunnel	AVI	Assemblée générale
Groupement forestier 7	NGI NPE	Comité directeur Assemblée générale
Les Amis du Château	EPN	Comité
Maison des Terroirs	AVI NGI	Comité (présidence) Assemblée générale
Maison du Nord vaudois SA	EPE	Assemblée générale

Libellés	Délégués	Entités
Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains S.A.	EPE	Assemblée générale
Pro Grandson	ORE	Bureau et Comité
Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs (RADEGE)	FDI NGI AVI	Délégué au Comité Déléguée au Comité Assemblée générale
Réseau Nord Broye	NGI	Assemblée générale
Sauvetage des Iris	FDI	Assemblée générale
SDIS régional du Nord Vaudois	FDI AVI NGI	Comité directeur Conseil intercom. Conseil intercom. (suppl.)
Société de développement des Tuileries	ORE	Assemblée générale
Société vaudoise des améliorations foncières SVAF	AVI	Délégué
STRID SA	NPE AVI	Conseil d'administration Assemblée générale
Syndicat d'améliorations foncières - La Poissine	AVI ORE	Président Syndicat + COPIL Membre
Syndicat d'améliorations foncières : arrosage	EPN	Membre
Syndicat d'améliorations foncières : Grandsonnes	NGI	Membre
Syndicat d'améliorations foncières : chemins des Esserts et des Côtes	NGI	Membre
TRAVYS SA	ORE	Assemblée générale

Libellés	Délégués	Entités
Union des communes vaudoises (UCV)	AVI EPE	Assemblée générale Assemblée générale
Union des sociétés locales Grandson-Tuileries (USLGT)	ORE	Délégué

Représentations municipales

Libellés	Délégués	Entités
Association des syndics JNVd	AVI	Représentation
Bureau de prévention des accidents (BPA)	EPE	Représentation
Commission consultative énergie, environnement et durabilité	EPN NPE	Délégation interne
Commission consultative de sécurité	FDI	Délégation interne
Commission consultative d'urbanisme	ORE	Délégation interne
Commission constructions et salubrité	ORE	Membre
Traitement recours déchets	AVI NPE	Délégation interne Délégation interne
Traitement recours police	AVI FDI	Délégation interne Délégation interne

Les rapports d'activité ou de gestion des associations intercommunales sont consultables sur leur site Internet.

Administration générale et finances



Préambule municipal

L'année 2022 a permis à la nouvelle Municipalité de prendre ses marques et d'établir une atmosphère de travail agréable et conviviale, dans l'écoute et le consensus. Ce climat de travail a permis à chacun de trouver sa place et de faire avancer les projets communaux, tout en gérant les affaires courantes et le quotidien des dicastères.

La masse d'informations à traiter quotidiennement est l'un des éléments chronophages prenant une part non négligeable d'énergie, parfois au détriment des projets et de la vision à long terme de la politique municipale. Même avec l'aide précieuse des chefs de service, les Municipaux sont sollicités de manière constante dans la gestion de leur dicastère.

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent dans leur lot d'incertitudes, passant d'une crise sanitaire à une crise énergétique. 2022 a demandé aussi beaucoup d'énergie et de temps à l'ensemble des services pour répondre dans les délais aux attentes de l'administration cantonale dans la mise en place des mesures en prévision d'une éventuelle crise au niveau de l'approvisionnement énergétique du pays. Ceci mettant les collaborateurs sous pression, en ajoutant une masse de travail importante aux tâches usuelles, au service de notre population et au bon fonctionnement de la Commune.

Pour l'Administration et les Finances, 2022 a vu la continuité de la mise à niveau des outils informatiques permettant une gestion plus efficace et efficiente des informations et des tâches avec la mise en place généralisée de la GED, ainsi que le nouveau logiciel de la gestion des amendes d'ordre.

Le service des Finances a continué d'être sous pression et très sollicité en 2022, toutefois la mise en place des différents outils, ainsi que les compétences métiers de nos collaborateurs a permis un retour progressif en fin d'année, à un rythme moins soutenu.

L'année 2022 a aussi permis une analyse externe du dicastère Administration générale et finances afin d'établir un diagnostic et explorer les pistes d'amélioration du fonctionnement ; ceci afin de résoudre la mise sous pression des deux services et permettre aux deux chefs de service de dégager le temps nécessaire aux projets stratégiques et à une vision à plus long terme.

Je termine ce préambule en remerciant l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son implication en cette année 2022 à nouveau particulière, ceci étant également valable pour mes collègues de la Municipalité.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2022, le personnel du dicastère Administration générale, Finances et Culture est composé de 9 personnes (8.0 ETP) :

Administration générale

- Un secrétaire municipal à 100%
- Une secrétaire municipale adjointe à 80%
- Un responsable administratif du Greffe à 100%
- Une préposée au Contrôle des habitants à 100%
- Un apprenti de commerce à 100% (2 jours de cours / semaine)

Service des finances

- Une cheffe de service (boursière communale) à 100%
- Une collaboratrice à 100%
- Un collaborateur à 80%

Affaires culturelles

- Une déléguée aux affaires culturelles et touristiques à 50% (répartition 80/20)

Pour la législature 2021-2026, la nouvelle Municipalité a décidé de rattacher le poste de la déléguée aux affaires culturelles et touristiques – dont le taux reste inchangé – comme suit : les affaires culturelles relèvent du dicastère « Administration générale et finances », sous l'égide du syndic Antonio Vialatte, et les affaires touristiques du dicastère de la municipale Nathalie Gigandet « Cohésion sociale et tourisme ».

Afin de compléter le panel de compétences du Greffe municipal, un poste de « responsable administratif » a été mis au concours en début d'année. Cette nouvelle fonction répond d'une part aux souhaits des précédentes COGES, soucieuses de la charge de travail croissante du personnel communal ainsi que de garantir une suppléance en cas d'absence prolongée. D'autre part, elle répond également au besoin de développer la gestion des ressources humaines (révision du règlement du personnel communal, amélioration du processus d'évaluation, gestion proactive des offres de formation, etc.) ainsi que le suivi du portefeuille d'assurances.

En date du 1er février 2022, M. Alexandre Michaud a pris ses nouvelles fonctions. Fort de plus de vingt ans d'expérience acquise dans des administrations communales puis comme conseiller en assurances, M. Michaud a rapidement su trouver sa place dans l'équipe existante. Ses compétences techniques ainsi que ses qualités humaines complètent parfaitement la polyvalence du Greffe municipal.

Compte tenu de l'engagement de M. Michaud, le poste de secrétaire à 50 % n'a pas été repourvu.

Réponses à la remarque et aux vœux de la Commission de gestion sur le rapport 2021

Remarque

Remarque 2.1 : Lors du projet d'informatisation de l'administration, nous avons pu constater que d'importants problèmes sont survenus lors de la mise en place des bases de données (codes erronés, importation de données sans mises à jour). La CoGes suggère l'établissement de processus permettant de garantir des bases de données propres.

La commune précise que les difficultés ont uniquement porté sur la reprise des bases de données de l'ancien ERP. Au fil des années et des mises à jour, des doublons ou des erreurs corrigées ont posé des difficultés d'importation dans le nouvel ERP, ce qui a engendré de nombreuses corrections manuelles ainsi qu'une grosse charge de travail supplémentaire. A ce jour, les bases de données sont propres et des procédures internes visant à restreindre les droits des utilisateurs ont été mises en place pour garantir la pérennité du système.

Voeux

Voeu 2.2 : La CoGes encourage la Municipalité à continuer à être attentive aux besoins du personnel administratif (charge de travail, nouveaux moyens informatiques, mise en place de protocoles permettant aux collaborateurs d'être remplacés facilement).

La Municipalité, avec l'appui du secrétaire municipal, a toujours porté une attention particulière aux besoins de tous ses collaborateurs et entend poursuivre cet effort dans la durée. Après analyse de la situation, elle répond à l'ensemble des sollicitations qui lui sont communiquées. Malheureusement, la Commune ne dispose pas d'une taille suffisante pour lui permettre de garantir le remplacement total de chaque collaborateur en cas d'absence. Le fonctionnement de chaque service est toutefois garanti en mode dégradé et les processus clés sont connus de plusieurs personnes.

Voeu 2.3 : Est-il opportun que culture et tourisme dépendent de deux dicastères différents dès lors que ces deux thèmes complémentaires emploient une seule personne ?

La répartition des secteurs d'activité est organisée en début de législature par le collège municipal lors de la constitution des dicastères. Ce travail est effectué consensuellement de manière à équilibrer la charge de travail de chacun tout en maintenant une certaine cohérence dans la centralisation des thématiques.

La partie « tourisme » avait été ajoutée aux tâches de la déléguée culturelle afin d'avoir un lien interne avec l'ADNV au sein de l'Administration communale. En effet, c'est bien l'ADNV qui est en charge du tourisme pour notre région et la Commune de Grandson souhaite faire perdurer le lien fort qui existe entre son activité touristique et le Château, le port, les campings, les plages et les alpages. C'est donc avec sens que le « tourisme » a été délégué au dicastère en charge de ces thématiques, la « culture » étant elle rattachée à l'Administration générale, tout comme les aspects liés à la communication externe. Ce mode de fonctionnement n'est par ailleurs pas unique, car d'autres dicastères se partagent également une seule et même personne ou chef de service (Urbanisme, Travaux et Réseaux).



Administration générale

Missions et prestations

Missions :

- Accompagner administrativement la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population
- Valoriser l'action de la Municipalité et des services communaux
- Garantir l'archivage et la conservation du patrimoine papier et historique
- Assurer la réception centrale de l'administration communale
- Garantir les prestations du Contrôle des habitants
- Initier et coordonner le développement des infrastructures informatiques
- Structurer et organiser les actions de communication internes et externes
- Gérer les ressources humaines

Prestations :

- Organiser et planifier les séances de Municipalité
- Retranscrire les décisions de la Municipalité dans les procès-verbaux et en garantir le suivi
- Préparer les préavis municipaux et le suivi de l'application des décisions du Conseil communal
- Organiser les manifestations protocolaires
- Apporter un appui administratif aux services communaux
- Traiter les demandes de naturalisation
- Traiter les arrivées, les déménagements au sein de la commune et les départs des habitants de nationalité suisse et étrangère
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale
- Gérer les locations des salles communales
- Apporter un support administratif et informatique au Conseil d'administration du Centre sportif régional de Borné-Nau (mandat externe)
- Gestion informatique de la FAdEGE
- Organiser les cérémonies d'accueil des nouveaux habitants et nouveaux citoyens

Points marquants en 2022

- Mise en place GED factures et courriers
- Mise en place du logiciel OM police
- Diagnostic du dicastère Administration générale et Finances
- Fin de l'action « bons sponsorisés » à l'intention des restaurateurs - bilan
- Plan de continuité énergétique et mise en place d'un PRU (point de rencontre d'urgence)



Synthèse des activités

Mise en place GED factures et courriers

Le service des Finances et le Greffe municipal ont collaboré étroitement sur le processus de mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) au sein de l'Administration communale. En effet, depuis quelques années, l'augmentation du nombre de documents traités (factures et courriers) est devenue délicate à gérer, tant sur le plan du classement que sur celui du traitement et du suivi.

Après l'analyse de différentes offres et une visite à la ville de Porrentruy, le choix de la commune s'est porté sur le logiciel Doc.Series intégré par la société Digital Corner. Les coûts d'installation ont été intégrés comme prévu dans le préavis 613-19 « Renouvellement des logiciels informatiques communaux ». Dans cette première phase, les flux de validation des factures fournisseurs et des courriers entrants et sortants ont été priorités.

L'introduction de la GED a permis la dématérialisation des documents et leur validation au moyen de flux informatiques. Un temps considérable a été investi sur le paramétrage de l'outil ainsi que sur la préparation d'une documentation de travail. Après la période de formation interne des collaborateurs et de la Municipalité, cette nouvelle manière de travailler, qui a nécessité une refonte totale des habitudes de travail, a permis de gagner du temps, de fiabiliser le processus de validation, d'économiser du papier mais surtout de centraliser l'ensemble des documents de manière à pouvoir les retrouver facilement.

Mise en place du logiciel OM police

Jusqu'à ce jour, la gestion et le suivi des amendes d'ordres et des ordonnances pénales étaient faits manuellement. Le temps consacré à ces tâches a pris une ampleur considérable ces dernières années et le préavis 613-19 prévoyait déjà en 2019 le déploiement d'un outil de gestion répondant aux besoins actuels.

Au terme du processus de sélection, le greffe municipal, en étroite collaboration avec la police administrative, a arrêté son choix sur le logiciel OM Police proposé par la société OM Computer. La visite d'une délégation à la commune de Rolle a permis de confirmer le bien-fondé de ce choix.

L'excellente collaboration avec la société OM Computer est à relever. Il n'aura fallu que quelques mois pour finaliser le paramétrage, le déploiement ainsi que la formation. En fonction depuis le mois d'octobre, ce logiciel donne pleine et entière satisfaction et a permis d'automatiser une grande partie du travail en libérant ainsi du temps à la Police administrative mais aussi au service des Finances.

Diagnostic du dicastère Administration générale et Finances

Après 8 ans d'activité au service de la commune, la boursière et le secrétaire municipal ont sollicité un diagnostic externe du dicastère Administration générale et Finances. En effet, malgré la conduite de nombreux projets et quelques réorganisations internes, les services concernés sont toujours sous une pression constante et le spectre des améliorations possibles semble en grande partie avoir déjà été exploré.

Dans sa séance du 15 août 2022, la Municipalité a validé l'attribution d'un mandat d'analyse à la société Habilis Conseil SA. Durant le dernier trimestre, 11 entretiens individuels ont été réalisés, soit le syndic, les chefs de service ainsi que les collaborateurs concernés.

En fin d'année, une première restitution a été faite à la Municipalité avec proposition d'un plan d'actions devant encore être finalisé avant de pouvoir être présenté à l'ensemble des collaborateurs. Les premiers bénéfices devraient être perceptibles dans le courant de l'année 2023.

Fin de l'action « bons sponsorisés » à l'intention des restaurateurs - bilan

Durant la période COVID, la Municipalité a décidé de mettre en place un système de bons sponsorisés au bénéfice des restaurateurs de la commune et de la clientèle. Comme prévu, l'opération s'est achevée le 31 décembre 2022.

Cette action a rencontré un franc succès tant de la part des clients que de celle des restaurateurs. A travers la plateforme mise en place, la commune a vendu 4'753 bons, représentant un chiffre d'affaires généré de CHF 153'360.-.

Au 31 décembre 2022, 783 bons n'ont pas encore été encaissés, soit un solde ouvert de CHF 22'500.-.

Au 30 juin 2023, les bons non utilisés pourront être remboursés au guichet du greffe municipal.

Plan de continuité énergétique et mise en place d'un PRU (point de rencontre d'urgence)

A l'aube de la pénurie énergétique annoncée pour le début d'année 2023, la Préfecture a sollicité les communes pour la mise en place d'un plan de continuité énergétique ainsi que la préparation d'un PRU.

Une cellule de crise a été organisée en interne et sous la conduite du greffe municipal, tous les services ont identifié les éléments clés pouvant mettre en péril le fonctionnement de la commune en cas de coupure électrique. Le matériel manquant a été commandé et l'évolution de la situation a été suivie en étroite collaboration avec la Préfecture et l'EMCC.

La planification d'un PRU a été organisée afin de pouvoir l'activer rapidement, ceci afin de répondre aux besoins élémentaires de la population et assurer le lien avec les différents services d'urgence.

Publications communales

Comme ces dernières années, la déléguée aux affaires culturelles et touristiques s'est chargée, sous la supervision du secrétaire municipal, de la coordination et de la rédaction des journaux officiels parus en juin et en décembre, ainsi que des newsletters électroniques envoyées en mars et en août.

L'artiste Marion Jiranek a été une nouvelle fois sollicitée afin de réaliser un tableau portant sur le Château de Grandson. Le tableau original est exposé à la réception du greffe municipal et le visuel a été repris pour réaliser la carte de vœux de fin d'année. Une nouvelle série de reproductions numérotées et signées a également été livrée afin de pouvoir varier le cadeau offert aux nonagénaires, et dans le but d'en remettre une à la présidente de la fondation propriétaire du château.



Service des finances

Missions et prestations

Missions :

- Elaboration et suivi du budget
- Tenue de la comptabilité générale
- Facturation des prestations et des taxes communales
- Gestion des débiteurs
- Gestion des salaires et établissement des décomptes
- Gestion des créanciers et fournisseurs
- Gestion des abonnements d'eau
- Etablissement des comptes communaux
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Comptabilité des investissements et suivi des préavis

Prestations :

- Coordonner l'élaboration des projets de budget en collaboration avec les services
- Facturation des différentes taxes communales (déchets, eau, épuration, taxes de séjour, etc.)
- Contrôle et suivi de la comptabilité communale
- Suivi des impôts communaux
- Suivi des débiteurs, des rappels, des recours et du contentieux
- Suivi des loyers des bâtiments communaux, établissement des décomptes de chauffage
- Assurer une trésorerie suffisante par le biais du suivi des liquidités et la gestion des emprunts
- Elaboration des préavis financiers et des parties financières des propositions municipales et également celles des préavis générant une dépense
- Conseiller les services en matière de comptabilité et de finances
- Elaboration de plans financiers et d'investissements nécessaires à la gestion de la commune
- Tenue de comptabilités intercommunales

Points marquants en 2022

- Activités du service
- Déploiement du nouvel ERP communal - suite

Synthèse des activités

Activités du service

Notre collaborateur M. Priyanthan Belk a brillamment réussi son examen et a obtenu son brevet fédéral de « spécialiste en finance et comptabilité » au début du mois de mai. D'entente avec lui, de nouvelles responsabilités vont lui être confiées et des changements se mettront en place en 2023.

Le service a été mis à rude épreuve en 2022, la surcharge importante de travail décrite en 2021 a continué d'impacter le fonctionnement de la bourse communale durant la majeure partie de l'année 2022. Beaucoup de stress et de frustration ont été vécus et de nombreux travaux ont été livrés avec du retard. Un rythme « normal » a pu être repris au début du mois de novembre. Le bilan effectué après la mise en place de l'ERP confirme que les ressources allouées au projet ont clairement été sous-estimées et que pour les futurs projets, il faudra prévoir un renfort temporaire.

Déploiement du nouvel ERP communal - suite

2022 a commencé d'une manière bien particulière puisque le service a constaté que la facturation de la taxe déchets 2021, réalisée en décembre, comportait des erreurs d'adressage et de nommage des positions facturées. Tout a été mis en œuvre afin de trouver la source de l'erreur et la corriger, mais cela a pris plusieurs mois et surtout énormément d'énergie puisque de multiples relances à notre mandataire ont été nécessaires. Les nombreux contrôles, devant impérativement être effectués en interne, ont également été chronophages.

Pour le bouclage des comptes 2021, le premier effectué avec le nouveau logiciel, il est à relever que les fonctionnalités suivantes ont fortement été appréciées :

- les tableaux croisés dynamiques (données salariales, comptes)
- les extractions « automatiques » des données dans Excel (tous les comptes, liste des comptes avec comparaison, fichier de présentation des comptes pour la brochure)
- les pièces comptables jointes directement dans les écritures (nous évitant ainsi du papier et de nombreux fichiers informatiques)
- les listes paramétrées, les fonctions de filtres et de recherches

Le logiciel étant nouveau, la tâche n'a toutefois pas été aisée au regard du niveau d'expertise de l'équipe du service des Finances. Cette première expérience sera toutefois très utile pour le prochain bouclage.

En 2022, les phases suivantes ont été accomplies :

- La mise en place de la GED pour les factures fournisseurs a nécessité un travail conséquent de la part d'un des collaborateurs du service. Ce dernier s'est chargé de tout le paramétrage du logiciel, de la formation des collaborateurs et des Municipaux et de la rédaction du support de cours.
- Pour le suivi du contentieux, le choix s'est porté sur la solution Tilbago. La plateforme est claire et simple à utiliser. L'outil permet de garder en permanence le contrôle sur les poursuites ouvertes.

Il reste encore un dernier module à mettre en place, il s'agit de celui pour les investissements qui servira aux suivis financiers des préavis.

Autres mandats du service

Les mandats de comptabilité des entités suivantes sont à la charge du service des Finances :

- ASIGE - Association scolaire intercommunale de Grandson et environs (résilié au 31.12.22)
- CSR-BN SA - Centre sportif régional de Borné-Nau SA
- SAF – Syndicat amélioration foncière de la Poissine

Culture

Missions et prestations

Missions :

- Développer le potentiel culturel à Grandson
- Soutenir et organiser des activités culturelles dans le bourg
- Accompagner les projets communaux sous l'angle culturel
- Mettre en valeur le bourg historique et les espaces publics sur le territoire communal
- Intensifier le rayonnement de la commune en participant à des projets culturels régionaux
- Rechercher et compiler des données historiques
- Réaliser et gérer des publications papier de la commune et les mettre en ligne sur le site internet communal

Prestations :

- Visites guidées gratuites
- Manifestations culturelles et festives
- Panneaux historiques
- Collaboration avec divers organismes culturels
- Communication

Points marquants en 2022

- Fête « Musique et petits sons »
- Cycle de conférences autour d'Othon III de Grandson
- « Cité d'Othon, cité d'antan » : remise en place de l'exposition en plein air

Synthèse des activités

Fête « Musique et petits sons »

Proposée les années paires, la fête « Musique et petits sons » s'est déroulée le 25 juin et a connu une affluence exceptionnelle. Pour la première fois, des synergies ont pu être mises en place, d'une part avec le CVG, la date coïncidant avec les régates du « Bol d'Or », d'autre part avec la Fondation du Château de Grandson, qui a accueilli plusieurs concerts.



Ces derniers étant offerts au public, il est difficile d'en connaître la fréquentation exacte, mais des comptages précis lors de chaque concert ont indiqué un total cumulé de spectateurs avoisinant 500 à 600 personnes (contre env. 300 les années précédentes). Le célèbre duo régional Marzella, qui s'est produit sur la scène provisoire installée à la rue Haute, a rencontré un grand succès. Au château, la participation de l'Ensemble musical Nordsband et de la cantatrice Véronique Valdès sont également à relever. Plusieurs messages de félicitations sont parvenus aux organisateurs, de la part du public comme des artistes.

Cycle de conférences

L'année 2022 marquant les 625 ans de la mort du chevalier-poète Othon III de Grandson, la déléguée aux affaires culturelles a organisé un cycle de conférences, agrémenté de musique, en collaboration avec l'Université de Lausanne et la Fondation du Château de Grandson. Même si Othon III n'a jamais été seigneur de ce monument, le cadre de la salle d'Armes se prêtait bien aux exposés des quatre professeurs, entrecoupés d'interventions musicales de deux artistes. Grâce à l'excellente disponibilité du personnel du château, l'après-midi s'est déroulé dans les meilleures conditions. Les 50 chaises installées pour ces prestations gracieusement offertes au public ont, selon les moments, dû être complétées par une dizaine de places supplémentaires.

Rencontres avec Othon, chevalier-poète

Samedi 24 septembre 2022
Château de Grandson



Il y a 625 ans,
le seigneur Othon III de Grandson
était tué en duel.

Exposition de vues anciennes

En raison du succès rencontré l'année précédente, l'exposition de vues anciennes « Cité d'Othon, cité d'antan » a été installée une seconde et dernière fois à Grandson et aux Tuileries, du printemps à l'automne. Les cabines – récupérées d'une ancienne exposition présentée au Repuis et gracieusement cédées par cette institution – ne seront plus réutilisées par la commune ; elles ont été données au CVG qui fêtera ses 125 ans en 2023. A nouveau, le service Travaux et environnement a apporté son aide précieuse et efficace pour la remise en état des structures et leur transport.

Visites guidées

Fortement en perte de vitesse suite aux « années Covid », les visites guidées gratuites du bourg n'ont été proposées qu'à deux reprises, contre trois les années précédentes. La première, le dimanche 10 avril, n'a attiré que quatre visiteurs, et celle, nocturne, du 30 septembre, 9 personnes. Une réflexion est menée quant à la proposition de visites thématiques. Dans cette optique, des recherches historiques sur les fontaines de Grandson ont été initiées, en collaboration avec le fontainier du service Travaux et environnement.

Politique culturelle régionale et cantonale

Le nouveau fonds culturel et sportif (adopté en février 2021 par l'association des syndicats du district Jura-Nord vaudois et alimenté à hauteur de 50 centimes par habitant) a permis de décerner diverses récompenses. Au printemps, trois artistes et trois sportifs ont reçu chacun une bourse de CHF 5'000.- : la plasticienne yverdonnoise Anne-Claude Rigo, l'illustratrice et auteure de Romainmôtier Rosalie Gross et le Comblanchien Loïc Grobéty, musicien et compositeur ; la triathlète Estelle Perriard de Champvent, le judoka Lionel Schwander de Cheseaux-Noréaz et le cycliste Alexandre Binggeli de Champagne. En automne, le prix culturel régional de CHF 10'000.- a été décerné à Maria Gallardo (graphiste yverdonnoise) et le prix à l'encouragement de CHF 1'000.- à Rosalie Gross. A ces récompenses s'ajoutait le prix de la Fondation CEPY (CHF 2'000.-), remis à la Compagnie du Clédar.

Comme chaque année, la déléguée a répondu à l'invitation du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud (SERAC) ; les responsables culturels des villes vaudoises se sont réunis le 16 mai à Lausanne.

Patrimoine / recherches historiques

La déléguée culturelle n'a pu consacrer que peu de temps à la lecture des volumineux rapports de fouilles archéologiques (sites de Borné-Nau et de la rue Haute). La prise de connaissances se poursuit en vue de livrer à la Municipalité un résumé quant à ces informations sur notre passé.

En raison d'une découverte inopinée à la rue Basse, lors de la réfection d'une petite place par le service Travaux et environnement, des recherches ont été menées dans les archives à propos d'une structure de briques, située à proximité de la fontaine sise au milieu de la rue. Un rapport a permis de documenter la découverte et d'envisager plusieurs hypothèses, sans conclusion définitive.

Suite à des demandes externes, de brèves recherches ont été menées sur d'anciennes capites de vigne, ainsi que des recherches toponymiques sur les appellations « Borné-Nau » et « Au Rubatel ».

Divers, collaborations extérieures

Bandes dessinées

La commune a soutenu financièrement deux projets distincts. La BD de Julien Cachemaille, « La course de pirogues », évoque les sites palafittiques de Grandson et environs et le travail des archéologues. Réalisé en étroite collaboration avec ces derniers, le projet a été piloté par l'association « Les Amis des Lacustres » et le vernissage s'est déroulé le 1er avril, en présence de la conseillère d'Etat Cesla Amarelle. La seconde BD, « L'Or, le courage et le sang », œuvre de Samuel Embleton, est consacrée aux guerres de Bourgogne.

Art contemporain

Le responsable de « La Galerie philosophique », M. Jorge Cañete, a proposé une exposition multi-sites, de mi-septembre à début novembre. Les œuvres de l'artiste espagnole Mercedes Lara ont été accrochées dans sa galerie de la rue Haute, mais également dans l'église médiévale, son cloître et les jardins du château. Ce projet a été possible grâce à la collaboration et au soutien de la commune, de la Fondation du Château de Grandson, de Pro Grandson et de la paroisse protestante. En outre, le service Bâtiments et gérance a assuré avec disponibilité et efficacité l'installation et le démontage dans l'église médiévale. Plus de trente personnes étaient présentes au vernissage et M. Cañete a reçu plusieurs demandes de visites guidées pour des groupes.



Film

Le 23 mars, les cinéastes du collectif « Bad Taste Pictures » sont venus projeter leur court-métrage intitulé « Action », tourné en octobre 2020 dans la rue Haute. Le réalisateur, Benoît Monney, l'actrice Barbara Tobola ainsi que d'autres membres du tournage ont présenté leur travail aux autorités communales et aux habitants, soit une quinzaine de personnes.

Château

En vue de 2026, année de commémoration des 550 ans des batailles de Grandson et de Morat, la déléguée culturelle a poursuivi sa participation au groupe de travail. L'association « Grandson-Murten 2026 » a été officiellement créée, avec pour membres fondateurs : la Fondation du Château de Grandson, l'ADNV, les communes de Grandson et de Morat, le musée de Morat et l'organisme responsable du tourisme à Morat. Le président est M. Camille Verdier, directeur du Château de Grandson. L'association a reçu des fonds du SERAC en vue de l'engagement d'un chef de projet. D'autre part, la déléguée culturelle a rencontré les médiatrices culturelles du Château pour proposer en 2023, principalement aux classes d'écoles, un jeu de piste entre le Château et le bourg.

Livre de vues anciennes

Les Editions de la Thièle, enthousiasmées par l'exposition « Cité d'Othon, cité d'antan », ont lancé un projet d'un livre consacré à des vues anciennes de notre commune. Réalisé avec la collaboration de la déléguée culturelle et de l'historien Daniel de Raemy, il sera préfacé par le syndic de Grandson et devrait paraître fin 2023.

Collaborations interservices

La déléguée culturelle a apporté son aide, d'une part au service Travaux et environnement pour la relecture de textes consacrés à la biodiversité et leur insertion sur le site internet, d'autre part à sa collègue responsable du contrôle des habitants pour l'accueil de l'assemblée générale de l'AVDCH ; elle a notamment proposé une visite du bourg et de l'église médiévale qui, malgré la météo très peu clémente, a été suivie par une vingtaine de personnes enthousiastes.

Urbanisme et mobilité



Préambule municipal

L'année 2022 n'a à nouveau pas été de tout repos pour le service. En effet, celle-ci a débuté par la convalescence de M. Carlos Castro pour cause d'accident, ce qui a évidemment eu des conséquences au niveau du calendrier de nos différents dossiers. Dans ce cadre, l'investissement de Mme Joanne Tissot est à relever, puisqu'elle a assuré la marche du service durant ce laps de temps.

Le premier semestre de l'année a notamment été marqué par le traitement des oppositions formées dans le cadre de l'instruction du dossier de mise à l'enquête du PA « Bas du Grandsonnet ». A l'issue des séances de conciliation, les 7 oppositions ont été retirées, et le préavis présenté devant le Conseil communal en décembre, ce qui a suscité d'intenses débats. Les signatures des conventions devraient intervenir en début d'année 2023, permettant d'envoyer cette planification pour approbation par le Conseil d'Etat. Cette étape met un terme à une procédure initiée il y a 10 ans.

Le service a également passablement travaillé sur la finalisation du projet Accès Nord et la poursuite des travaux du PACom, après que le Conseil communal a approuvé un crédit complémentaire pour ce dernier.

En ce qui concerne le PA « La Poissine », la Municipalité a pris acte de l'impossibilité de faire aboutir le plan tel qu'envisagé initialement, du fait de l'arrivée des CFF dans le secteur, de la planification en deux phases entraînant quelques inconnues et incohérences et des besoins croissants en surfaces industrielles dans le canton. Dans ce cadre, la Municipalité a pris la décision de discuter avec le canton du principe de reprise du PA par ce dernier par la mise en œuvre d'un plan d'affectation cantonal (PAC). Le Conseil d'Etat estime que cette sollicitation est légitime et y travaillera avec diligence en 2023.

L'absence de M. Carlos Castro ainsi que la masse de dossiers en cours de traitement ont mis en lumière le besoin de disposer d'une ressource supplémentaire, de manière à pouvoir faire avancer les différents projets à un rythme acceptable. Cette demande a été acceptée par la Municipalité et le Conseil communal, au travers du budget 2023.

Malgré ces quelques imprévus et difficultés, les projets continuent d'avancer. Il faut reconnaître en revanche que les délais des procédures sont couramment plus longs que ce qui a été planifié, la faute à une complexification et une juridification croissantes des démarches.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2022, le personnel du dicastère Urbanisme et mobilité est composé de 2 personnes (1.8 ETP) :

- Un chef de service à 95%
- Une secrétaire technique à 85% (dont 42.5% attribués au soutien administratif du Service Travaux et environnement)

Réponses au vœu et aux observations de la Commission de gestion sur le rapport 2021

Vœu

Vœu 7.1 : La CoGes souhaite que des informations concernant le sport figurent dans le prochain rapport.

La Municipalité inclura les actions qu'elle a entreprises à l'endroit des sociétés locales de la commune, qu'elles soient sportives ou non.

Observations

Observation 7.2 : La CoGes demande à la Municipalité de rafraîchir les dispositions règlementaires applicables aux jardins familiaux afin d'en préciser les règles d'utilisation et d'intensifier, tant que faire se peut, les contrôles afin de sanctionner les usagers qui contreviennent aux règles établies.

La Municipalité a à cœur de faire respecter le règlement relatif aux jardins et à leur attribution. Comme le relève la Commission, contrôler l'application de celui-ci exige des moyens, qui aujourd'hui sont limités. Le règlement actuel ne nécessite pas de réforme ou d'actualisation puisqu'il a été adopté en 2014.

Observation 7.3 : La CoGes invite par ailleurs la Municipalité à définir précisément les conditions d'attribution des jardins familiaux.

L'attribution des jardins familiaux suit strictement la liste d'attente où seules les personnes pouvant bénéficier d'un jardin selon le règlement sont inscrites.

Observation 7.4 : Comme le mentionne le vœu 6.3 de la CoGes 2020, les mesures relatives aux déplacements dans le bourg des Tuileries sont toujours en phase de réflexion. La CoGes entend que des mesures concrètes soient prises pour une circulation sécurisée notamment pour les enfants empruntant le chemin de l'école. Le municipal en charge du dicastère est invité à collaborer avec celui de l'urbanisme pour optimiser ces actions.

La Municipalité a l'ambition de mettre à l'enquête un schéma de circulation et de parcage, ainsi que des aménagements pour le bourg des Tuileries d'ici à cet automne, en même temps que la traversée de la localité (projet « Accès nord »). Cette mesure répond aux demandes de la Commission, puisqu'elle prévoit des modifications de circulation dans le périmètre et différentes mesures visant à améliorer la sécurité des usagers.



Urbanisme et mobilité

Aménagement du territoire, urbanisme communal et police des constructions

Missions et prestations

Missions

- Aménagement du territoire et urbanisme communal
- Police des constructions
- Système d'information du territoire (SIT)
- Gestion de parcelles communales, des jardins familiaux et des droits de superficie
- Planifier la gestion de la mobilité sur le territoire communal

Prestations

- Planification, coordination et mise en œuvre des mesures d'utilisation du sol
- Coordination avec le bureau d'agglomération yverdonnoise (AggloY)
- Gestion des demandes de permis de construire, des demandes d'abattage d'arbres
- Contrôle et salubrité des constructions
- Relation avec les bureaux d'ingénieurs, architectes, services cantonaux et propriétaires privés
- Aide aux communes membres du RIBT (Réseau intercommunal de bureaux techniques)
- Gestion et mise à disposition des données communales via le géoportail
- Rédaction des baux
- Remise des jardins familiaux
- Mise en place d'études, de planifications et de mesures concernant la mobilité

Points marquants en 2022

- Adoption par le Conseil communal du PA « Bas du Grandsonnet »
- Adoption par le Conseil communal du crédit complémentaire pour la révision du plan d'affectation communal (PACom)
- Accord de principe de la DGTL pour l'élaboration d'un plan d'affectation cantonal (PAC) « La Poissine »
- Retour positif de l'examen préalable du PA « Bellevue – Borné Nau Est »
- Retour positif de l'examen préliminaire du PA « Au Rubatel »

Synthèse des activités

Mesures d'utilisation du sol

Révision du PACom (PGA)

Le Conseil communal a adopté le crédit complémentaire pour la suite des travaux. Plusieurs séances de travail ont été organisées, notamment avec les services cantonaux pour préparer le dossier pour l'examen préalable courant printemps 2023.

PA « Bellevue – Borné Nau Est »

Un retour positif a été établi par la DGTL suite à notre envoi à l'examen préalable. Le projet est considéré comme stratégique par la DGTL pour la priorisation des surfaces d'assèchement (SDA).

PA « Au Rubatel »

En 2021, un préavis négatif avait été établi par la DGTL, sur la partie Est du coteau des Remparts. Suite à une rencontre avec le service cantonal précité, le projet a été adapté en conséquence pour un nouveau dépôt à l'examen préliminaire, présentant un parking en sous-sol et une zone de verdure en surface. Cette version a fait l'objet d'un préavis positif de la DGTL en fin d'année. La partie Ouest sera traitée en zone de verdure dans la révision du PACom.

Place du Château

Une étude a été initiée concernant la requalification de l'espace public sur la place du Château en vue de l'inauguration de la nouvelle offre muséographique prévue en 2026. Une partie du stationnement au sud sera transféré au nord, après démolition de bâtiments sur cette seconde partie.

PAC « Les Echatelards »

Le Conseil d'Etat a levé les oppositions. Trois recours ont été déposés et jugés recevables par la Cour de droit administratif et public (CDAP). Ceux-ci sont en cours d'instruction.

Assainissement du bruit routier

Le dossier avait été validé par la DGMR en 2018. La mise à l'enquête devait être coordonnée avec le projet d'Accès Nord qui a pris du retard. Le dossier a été mis à jour ; il porte sur 59 mesures d'allègement et démarrera début 2023.

Coordination de la mise en œuvre des projets de mobilité et d'urbanisation de l'agglomération yverdonnoise (AggloY)

Projet d'agglomération

La Confédération a remis en juin son rapport provisoire du projet d'agglomération de 4e génération (PA4) avec l'accord de principe d'octroi d'un cofinancement des mesures à hauteur de 4.6 millions de francs. L'approbation finale du PA4 est attendue dans le courant de l'année 2023.

En parallèle, le Comité de pilotage d'AggloY a décidé d'entamer les démarches en vue d'un dépôt de projet d'agglomération de 5e génération (PA5). Un appel d'offres a été réalisé durant l'automne. Le mandat pour l'élaboration du projet d'agglomération de 5e génération a été adjugé en décembre.

Dans la même période, un premier atelier participatif s'est déroulé en présence des membres de la Commission consultative intercommunale et des associations concernées.

Plan directeur régional des zones d'activités (PDRZA)

Les communes de l'agglomération, en collaboration avec l'ADNV, oeuvrent à la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités, avec pour objectif d'assurer une utilisation efficace des terrains voués à accueillir les activités économiques de la région. La première phase de l'étude (diagnostic et scénarios) a été achevée en 2021. La deuxième phase, relative à la mise en place d'une stratégie, a démarré en 2022 et est actuellement en cours.

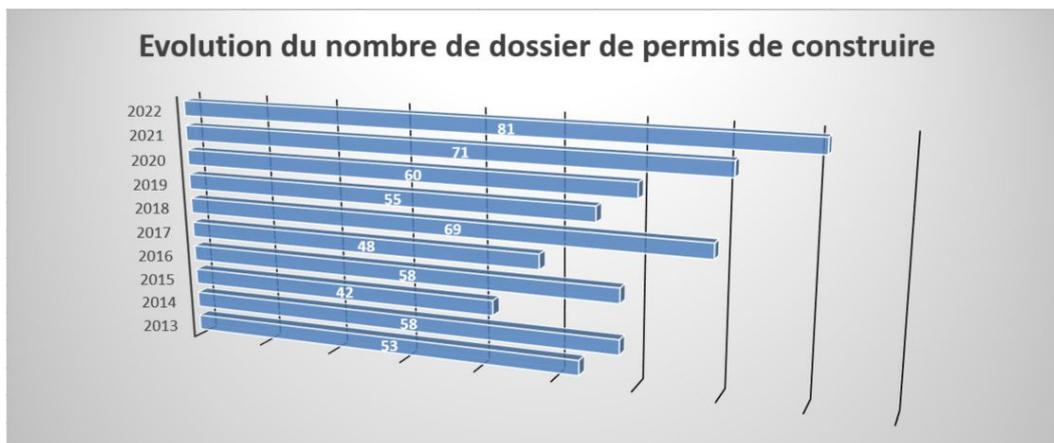
Accès Nord – Réaménagement du Bourg des Tuileries

Les dossiers ont été finalisés pour une mise à l'enquête prévue début 2023.



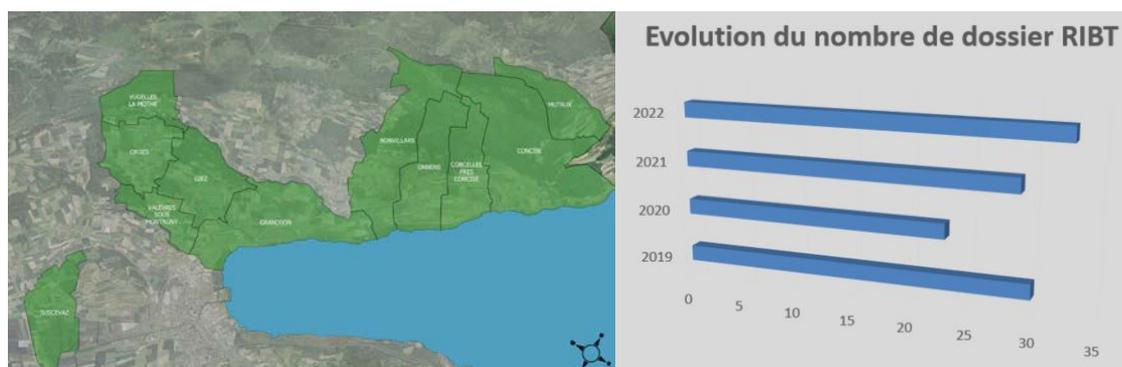
Demandes de permis de construire, contrôles et salubrité des constructions

81 dossiers de permis de construire ont été traités (enquêtes publiques et dispenses). La commission des constructions a statué six fois pour l'octroi de permis d'habiter/utiliser. La commission de salubrité n'a quant à elle pas été convoquée en 2022.



RIBT

33 préavis ont été transmis pour aide à la décision des municipalités membres du réseau. La participation aux commissions pour l'octroi de permis d'habiter/utiliser a également été demandée.



Géoportail

Plusieurs communes du canton ont adhéré à Geocity, une plateforme informatique pour la saisie en ligne des demandes d'autorisations et permettre le suivi des procédures. Un développement participatif est actuellement à l'étude.

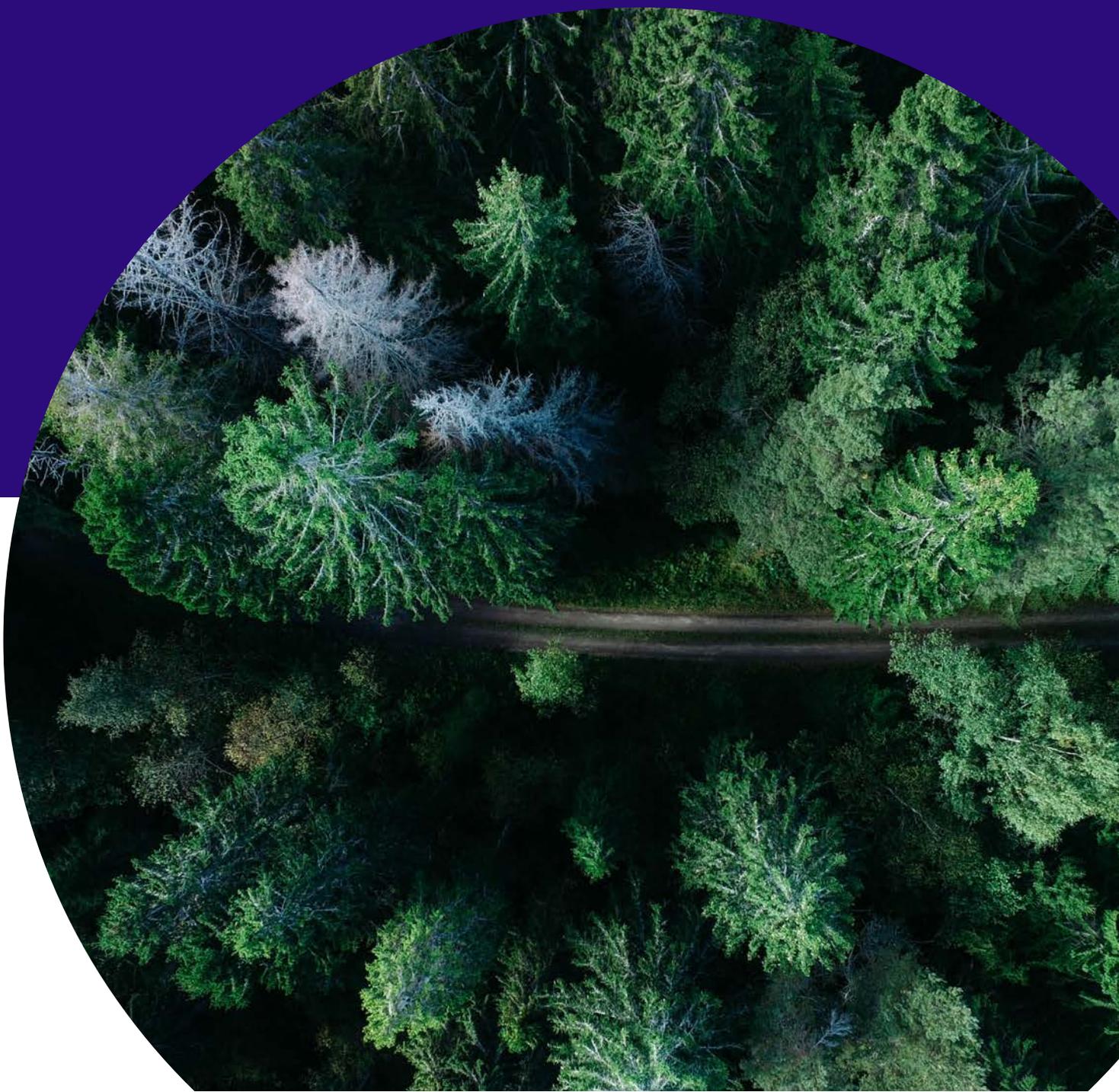
Le volet "demande d'autorisation pour fouille sur le domaine public" a déjà pu être mis en production courant 2022. Il donne satisfaction aux utilisateurs.

Un travail de numérisation des archives des dispenses d'enquêtes et autres dossiers courants a été réalisé en 2022. Cette tâche a permis de rendre visibles tous les dossiers consignés dans la base de données de la Police des constructions et d'avoir accès à l'historique des demandes sur une parcelle dans le thème "mise à l'enquête" du système d'information du territoire communal mapnv.ch. Ces données sont accessibles au moyen d'un login.

Sociétés locales

Durant l'année, la Municipalité a décidé d'accorder un soutien supplémentaire aux sociétés locales, sous la forme d'une subvention lors de l'utilisation d'un logiciel de gestion des bénévoles développé dans la région. Il s'agit d'une application permettant de considérablement simplifier les démarches administratives liées à cette question. La subvention, acceptée par le Conseil au travers du budget 2023, permet de soutenir 6 sociétés. Une réflexion a également été entamée concernant une mesure de soutien à l'utilisation de la vaisselle réutilisable. Celle-ci se poursuivra en 2023.

Cohésion sociale et tourisme



Préambule municipal

En 2022, les conditions météorologiques ont, encore une fois, eu un impact non négligeable sur les activités de ce dicastère et sur les éléments naturels et vivants s'y rattachant.

Les campings ont bénéficié favorablement de l'été sec et chaud, profitant d'une fréquentation record durant le mois de juillet spécialement. Dans les alpages, promeneurs et usagers de la buvette de la Grandsonnaz ont profité d'un air plus frais. Le bétail quant à lui a souffert de ce manque d'eau, tant au niveau de l'herbage que de l'approvisionnement en eau. La pluie de l'automne et les températures clémentes ont cependant permis la prolongation de la saison d'estivage pour les génisses.

Durant l'année, l'association Bocanssemble a relancé ses activités, mais le passage du COVID a laissé des traces : décès de certaines personnes très impliquées, nouvelles habitudes et difficultés de reprendre ce qui existait. Les cafés rencontres et les repas Comm'en restent des moments forts.

Tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météo, l'entretien des espaces publics de convivialité, de détente, de rencontres et d'activités physiques ou de farniente que sont les plages, les places de jeux ou le port est fourni avec diligence et assiduité par les collaborateurs des différents services communaux. Sans eux, ce dicastère ne pourrait pas fonctionner; l'occasion est ici donnée de les remercier pour le travail accompli.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2022, le personnel du dicastère Affaires sociales, alpages, forêts, places de jeux et port/cohésion sociale et tourisme est composé de 2 personnes (0.6 ETP) :

Port :

- Une garde-port à 50% (annualisé)

Affaires touristiques :

- Une déléguée aux affaires culturelles et touristiques à 50% (répartition 80/20)
(poste déjà mentionné sous le dicastère Administration générale, Finances et Culture)

Ce dicastère ne peut pas fonctionner sans le soutien administratif du Greffe municipal et logistique des services Travaux et environnement et Bâtiments et gérances.



Réponses au vœu et remarque de la Commission de gestion sur le rapport 2021

Vœu

Vœu 4.2 : La CoGes a pris note que l'enquête de satisfaction mentionnée au point 3.2 des remarques de la CoGes de 2020 sera effectuée en septembre 2022 ; la commission attend avec impatience les retours après une année complète d'activité de la cantine scolaire.

A son ouverture, la gestion du restaurant scolaire a été déléguée par l'ASIGE à la FAdEGE. La Municipalité s'est adressée à la direction de cette dernière afin d'obtenir les résultats de satisfaction des bénéficiaires du restaurant.

Remarque

Remarque 4.1 : La CoGes a pris note de l'organisation à Grandson de la manifestation de la Gold Cup de la Star Sailor League (SSL) mais constate que la population a été peu informée ; elle se demande si cette manifestation ne serait pas une opportunité pour la visibilité de Grandson et invite la Municipalité à étudier les impacts positifs que ladite manifestation pourrait avoir pour la ville.

La Municipalité prend note de cette remarque. Cet événement phare rend visible Grandson à l'échelle planétaire, mais reste un événement privé. La Municipalité a tout mis en œuvre pour faciliter l'organisation de cette manifestation sur la commune.

La SSL a été contrainte de modifier son événement et de l'étaler de mi-mai à mi-juillet. La Municipalité a, à nouveau, tout mis en œuvre pour répondre aux nouvelles demandes et modifier les réservations initialement prévues. L'événement ayant été réduit, les activités publiques se sont déroulées dans l'espace privé des organisateurs.



Affaires sociales

Missions et prestations

Missions

- Intégration, cohésion sociale
- Gestion des affaires sociales de compétence municipale (ARAS)
- Accueil de jour des enfants du pré- et parascolaire
- Contribution à la qualité de vie des habitants

Prestations

- Encourager et soutenir la vie associative
- Participer au développement des structures d'accueil
- Proposer des offres alternatives de garde durant les vacances

Points marquants en 2022

- Centre aéré : 68 enfants, dont 27 de Grandson, ont participé aux deux semaines organisées en tout début de vacances scolaires dans l'espace buvette du FCGT
- Aménagement des locaux et ouverture d'une UAPE de 24 places dans le bâtiment Es Pierre laissé vacant par l'ASIGE
- Reprise des activités de Bocansemble post COVID

Synthèse des activités

Accueil de jour collectif et espaces repas

332 enfants issus de 230 familles de Grandson ont utilisé les prestations de l'accueil de jour géré par la FAdEGE. Sur l'année 2022, 108 enfants ont utilisé la prestation préscolaire, 156 la parascolaire UAPE, 53 les Espaces repas pendant la pause de midi.

Sur l'entier du réseau RAdEGE, cela correspond à 1248 enfants provenant de 885 familles.

Accueil de jour en milieu familial

25 enfants en âge préscolaire et 25 d'âge parascolaire ont utilisé ces prestations. 5 accueillantes résident sur la commune.

En ce qui concerne le réseau, RAdEGE : 105 enfants en âge préscolaire et 78 d'âge parascolaire ont utilisé ces prestations. Le nombre d'accueillantes sur le réseau est de 15.

En tenant compte de cette forme d'accueil : 364 enfants de 253 familles grandsonnoises ont une place d'accueil

Pour le réseau : 1374 enfants de 964 familles.

Restaurant scolaire

Cette structure n'est pas gérée par la commune de Grandson, mais par la Fondation d'Accueil de jour de Grandson et environs (FAdEGE) et se situe dans les locaux du Centre sportif régional, propriété de la SA du même nom. Les prestataires ont été rencontrés afin d'améliorer les prestations et la cohabitation entre les repas chauds et les pique-niques.

La directrice et la responsable de la structure ont participé à une séance du conseil des délégués des élèves à la rentrée scolaire 2022 afin d'entendre les arguments des uns et des autres pour trouver des solutions, améliorer le service en terme d'occupation de l'espace, de rapidité du service et de confort non seulement des jeunes, mais aussi des collaborateurs.

125 enfants de 53 familles de Grandson ont bénéficié de cette prestation.

Forêts et alpages

Missions et prestations

Missions

- Mise en valeur des forêts selon le plan de gestion communal 2012-2026
- Préservation et accroissement de la biodiversité
- Protection de la nature et du paysage
- Valorisation d'un élément du patrimoine communal
- Promotion de l'économie alpestre
- Gestion de l'alpage

Prestations

- Aménager et gérer les forêts communales
- Protection des eaux et de l'environnement
- Accompagner et suivre les locataires conformément aux dispositions du bail
- Aménager et gérer les alpages
- Entretien et développer les infrastructures

Points marquants en 2022

- Préavis révision règlement de protection du patrimoine arboré avec inventaire des arbres communaux accepté par le Conseil communal et envoyé pour approbation par le Conseil d'Etat.
- Le tilleul de la rue Haute, malgré un suivi spécifique par un prestataire externe, n'évolue pas. Sa croissance stagne et sa vigueur reste faible et inchangée.
- Poursuite du mandat pour l'établissement d'un plan de gestion intégré en collaboration avec les amodiataires, le service des Bâtiments et gérances et le mandataire.

Synthèse des activités

Arbres et forêts

En 2022, la Municipalité a dû examiner et se prononcer sur 27 demandes d'abattage d'arbres. 25 ont été acceptées avec demande de plantation compensatoire et une avec une compensation financière. La proposition d'un élagage, plutôt qu'un abattage, a été demandée pour un pin.

Les travaux d'entretien forestier, exploitation de coupe et soins au jeune peuplement ont été réalisés :

- Sur la parcelle des Vuillerens, étant donné le dépérissement rapide des épicéas attaqués par le bostryche et des sapins par la sécheresse, la fin de la réalisation des 2 zones restantes a été exploitée cette année, afin de limiter la perte des recettes liée à la dépréciation des bois. La résilience du peuplement restant de feuillus, plus abondant s'en trouve ainsi améliorée. L'impact paysager est minime.
- Au bois de Lily, des soins aux fourrés de chênes naturels ont été fournis et une réalisation de gros chênes a été entreprise afin de dégager un rajeunissement de la même essence. Les bois ont été mis en vente à la mise de Colombier.
- A la Râpe, des chablis feuillus frênes attaqués par la chalarose et des hêtres par la couleur noirâtre ont été exploités. Des soins culturels et la lutte contre la clématite envahissante ont été reconduits.
- Au Mont Sery, les soins aux plantations pour la reconversion forestière effectuée en 2020 ont été poursuivis.

Alpages des Grandsonnaz

Cette année, la sécheresse ayant fait de gros dégâts, les travaux en forêt se sont restreints à l'exploitation de chablis bostrychés partiellement écorcés.

Un essartage (défrichage) a été effectué sur le pâturage boisé sur une surface de 5 hectares. En plus de planter différentes fleurs dans les jardinières de la Grandsonnaz-Dessous et de la mise en eau des alpages, le service des Travaux et environnement a poursuivi le travail de modification des regards et de mise en état de la tuyauterie des bassins.

Le service a travaillé avec le bureau d'ingénieurs agronome mandaté pour établir le plan de gestion intégrée, ceci afin de comprendre l'hydraulique et de contrôler les cartes d'utilisation d'ouvrage d'adduction d'eau des Grandsonnaz établies par leurs soins.

Brunch du 1er août, fête de la mi-été à la buvette d'alpage, élevage et vente de cochons de montagne ont complété l'offre fournie par les amodiataires durant la saison d'estivage. Le Gruyère AOP a obtenu la note de 18,5/20. Que toutes les personnes engagées à la mise en valeur de ce patrimoine se trouvent ici félicitées et remerciées.



Plages et places de jeux

Mission et prestations

Mission

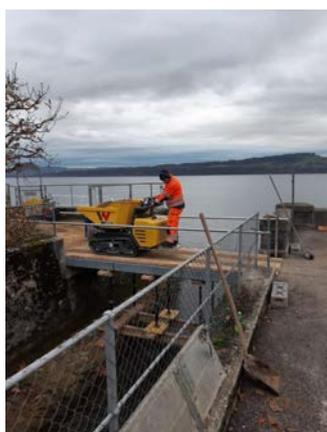
- Développement, entretien des places de jeux, des équipements et des plages

Prestations

- Garantir le respect des normes BPA en la matière
- Surveillance de la qualité de l'eau des plages

Points marquants en 2022

- Début des travaux de réaménagement et de reverdissement de la place de jeux de l'Espace des Quais (Oasis)
- Interdiction d'utilisation des grils et de faire du feu sur les espaces dédiés à cause de la sécheresse



Port, cours d'eau et rives

Mission et prestations

Missions

- Entretien du port, des installations et des alentours
- Gestion des places d'amarrage
- Entretien des vestiaires et des sanitaires
- Gestion de l'hivernage des bateaux
- Gestion du parc à remorques
- Gestion et accueil des visiteurs

Prestations

- Planifier la sortie des bateaux pour l'hivernage et organiser la logistique
- Planifier la venue de la faucardeuse

Points marquants en 2022

- Réhaussement des pontons d'amarrage de la digue A
- Changement de 8 bouées visiteurs
- Remplacement de 18 caissons de bras d'amarrages
- Installation d'une échelle de secours dans la zone du nouveau port
- Inspection par le BPA du port
- Test de revalorisation des déchets algueux sous forme de biogaz
- Accueil de l'événement de la Star Sailor League sous forme réduite mais étalé dans le temps (mi-mai à mi-juillet)

Synthèse des activités

Port

Durant la saison de navigation, 283 nuitées ont été encaissées sur les places visiteurs.

Une fois six rocades effectuées, 88 personnes sont encore en liste d'attente. 50 bateaux ont pu être hivernés et un système de gestion des inscriptions et des attributions pour un meilleur suivi a été mis en place.

Durant trois semaines, garde-port et services des Travaux et environnement et Bâtiments et gérances ont travaillé de façon soutenue et en étroite collaboration dans la canicule pour faucarder et évacuer 30 tonnes d'algues et maintenir l'accès aux places d'amarrages. Une expérience a été tentée avec un agriculteur afin de valoriser ces algues en biogaz. Une analyse de la présence de métaux lourds dans les algues doit être faite courant 2023 avant de reconduire le procédé, afin de garantir la sécurité des champs de l'agriculteur.

Un système de badge a été installé sur la porte des WC publics. Cela a facilité l'entretien et permis de tenter l'expérience de les laisser ouverts durant la saison d'hiver, conformément à la demande du Conseil communal. Aucune déprédation notoire n'a été relevée.



Tourisme

Missions

- Accompagner les projets communaux sous l'angle touristique
- Intensifier le rayonnement de la commune en participant à des projets touristiques régionaux

Prestations

- Signalétique touristique
- Panneaux historiques
- Collaboration avec divers organismes culturels et touristiques

Points marquants 2022

- « Les plus beaux Villages de Suisse »
- Signalétique routière
- Signalétique touristique

Synthèse des activités

« Les plus beaux Villages de Suisse »

Cette association a publié un ouvrage historique, « Le duc de Savoie et les cantons suisses », dans lequel un article est consacré à Grandson.

Signalétique routière

En fin d'année, l'entreprise Signaxis, mandatée par le Canton, a relancé le projet de signalétique touristique routière. Le graphisme des grands panneaux d'accueil, entièrement financés par le Canton (première étape du projet), a dû être revu selon les normes cantonales ; la nouvelle version doit être validée par les communes en vue de leur réalisation.

Signalétique touristique

Les quatre oriflammes (drapeaux verticaux) « Grandson. L'un des plus beaux Villages de Suisse », installés aux entrées de la localité, ont été renouvelés en raison de l'état déplorable des anciens, après deux ans d'exposition aux intempéries.

Divers

La LNM a fêté son 150e anniversaire, auquel la commune a apporté un soutien financier.

Réseaux et énergies



Préambule municipal

Les années passent et les crises se succèdent. Le service a été considérablement impacté dès le mois d'août par les prévisions alarmistes de la Confédération au sujet d'une possible pénurie énergétique. De nombreux scénarios ont dû être envisagés dans le but de maintenir le fonctionnement normal de l'approvisionnement en eau potable et du traitement des eaux usées en cas de délestage. Les fuites d'eau ont été assez nombreuses cette année et ont nécessité un fort engagement du service de piquet et des employés communaux.

Les résultats des analyses chimiques et microbiologiques de l'eau potable ont été bons, la synthèse est disponible sur le site internet communal. Un problème de goût et d'odeur de l'eau s'est produit en juillet sur le réseau basse pression, mais les analyses n'ont révélé aucun problème qui puisse porter atteinte à la santé.

Le suivi des différents projets en cours ou sur le point d'aboutir a mobilisé beaucoup d'énergie et de ressources et représente une charge de travail considérable pour le dicastère. La coordination du travail du personnel, qui partage ses heures entre plusieurs dicastères, se complexifiera encore ces prochaines années en raison des nombreux chantiers projetés.

Une attention particulière a été portée en 2022 à l'identification des secteurs sur lesquels la réalisation du réseau de séparatif doit être priorisé et réalisé afin de limiter les volumes d'eaux claires parasites à envoyer dans un futur proche à la STEP d'Yverdon-les-Bains.

Effectif total du dicastère

L'effectif du dicastère est constitué de 4 personnes à temps partiel. Elles ne sont pas enregistrées comme ETP pour éviter un comptage à double, puisqu'elles sont hiérarchiquement rattachées au dicastère Travaux et environnement. Les personnes intervenant au sein du dicastère sont le chef de service, le fontainier, le responsable STEP et le technicien en charge de l'éclairage public. Un lien fonctionnel est prévu pour les activités liées au dicastère Réseaux et énergies.

- Un chef de service à 40% (rattaché au service Travaux et environnement)
- Un chef de la voirie, adjoint au chef de service et fontainier à 60% (rattaché au service Travaux et environnement)
- Un responsable STEP et réseau d'assainissement, poste enfin repourvu à 100% depuis le 1er août 2022 (rattaché au service Travaux et environnement)
- Un technicien en charge de l'éclairage public à 20% depuis le 1er octobre 2021 (rattaché au service Travaux et environnement)

Suite à la démission du responsable de la STEP au 31 mai 2022, une société externe a été mandatée du 1er juin au 31 août afin d'assurer le fonctionnement des installations. Le nouveau responsable a débuté son activité au 1er août à 50% et au 1er septembre à 100%.

Réponses aux vœux et remarques de la Commission de gestion sur le rapport 2021 :

Voeux

Voeu 3.3 : La CoGes souhaite une présentation sur l'état des lieux du séparatif des eaux afin que le Conseil communal ait une vision globale des enjeux liés à ces futurs investissements.

Le service Réseaux et énergies préparera un état des lieux schématique de la mise en séparatif et des projets prévus qui sera présenté ultérieurement.

Voeu 3.4 : La CoGes encourage la Municipalité à communiquer sur sa meilleure gestion des énergies à la population.

Le rapport de gestion 2021 fait état des mesures effectuées ou en cours, notamment en ce qui concerne l'éclairage public. D'autre part, le fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable est également une mesure incitative qui encourage nos concitoyens à participer aux économies d'énergie.

La Municipalité s'engage néanmoins à effectuer des communications régulières dans la newsletter et le journal communal au sujet des actions entreprises en faveur de la transition énergétique.

Remarques

Remarque 3.1 : La CoGes relève les efforts fournis pour diminuer la pollution lumineuse et encourage les actions menées dans ce sens.

Remarque 3.2 : La CoGes encourage à continuer la collaboration avec les communes environnantes pour le maintien, l'adaptation et le développement du système de réseau d'eau (ACRG etc.).

Projets intercommunaux

Points marquants 2022

- ACRG : Développement du projet de réservoir, conventions foncières, discussion avec Fiez
- AIERG - Aboutissement du projet de STAP
- AIERG - Avant projet de la connexion des communes de Concise, Onnens, Bonvillars et Champagne à la STAP des Pins

ACRG : Développement du projet de réservoir, conventions foncières, discussion avec Fiez

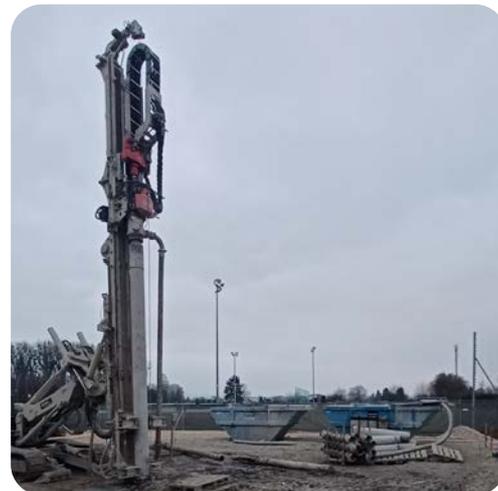
Le développement du projet de nouveau réservoir intercommunal s'est poursuivi tout au long de l'année, en particulier par des discussions avec les propriétaires et exploitants agricoles directement impactés par le tracé des conduites de raccordement et par la construction du réservoir. Ces discussions ont abouti à la signature d'une convention d'échange de terrain et de plusieurs conventions d'indemnisation pour perte de culture et pose de conduites. La mise à l'enquête initialement projetée pour le dernier trimestre de l'année a été retardée par une demande inattendue de la Commune de Fiez qui souhaite profiter des travaux de pose de la conduite de raccordement pour installer une nouvelle conduite d'eaux usées. Cette nouvelle conduite installée en attente, permettra à Fiez de se raccorder dans le futur au réseau de l'AIERG. Le bureau mandataire du projet a ainsi dû adapter le projet à cette nouvelle composante et la mise à l'enquête devrait intervenir durant le premier semestre 2023.



AIERG – Aboutissement du projet de STAP

Les travaux de la nouvelle STAP, qui auraient dû débuter en juin, ont été différés en raison d'un net dépassement du budget initial prévu par le bureau mandataire. L'AIERG, avec l'assistance d'un mandataire tiers, a pris le temps d'expertiser en profondeur cette augmentation de 32% après avoir exigé un devis basé sur des offres rentrées.

Cette analyse a abouti à la demande d'un crédit complémentaire de CHF 900'000.- au Conseil intercommunal de l'AIERG du 4 octobre. Les travaux de la nouvelle STAP débiteront finalement en janvier 2023.

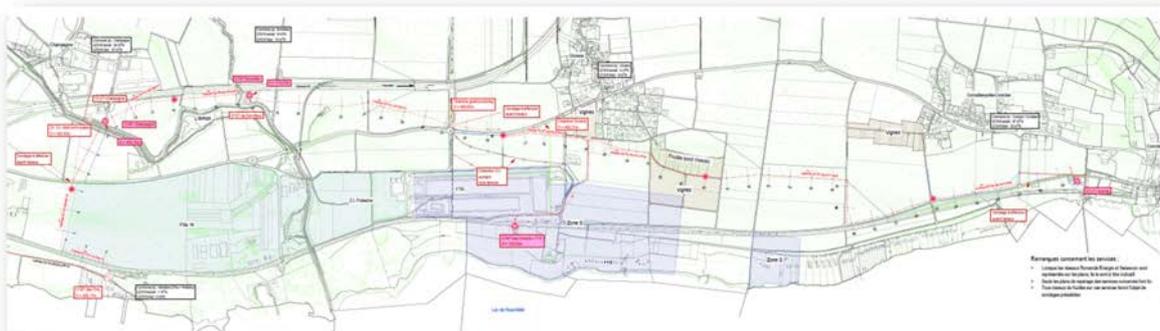


AIERG - Connexion de Concise, Onnens, Bonvillars et Champagne à la STAP des Pins

Les études d'avant-projet de la régionalisation de l'épuration des eaux ont abouti à une variante finale du tracé qui semble convenir aussi bien aux communes concernées qu'au canton. Le comité de l'AIERG s'est en effet rendu dans chaque Municipalité pour présenter le projet et les retours sont positifs.

Le raccordement de ces communes à la STAP des Pins permettra d'acheminer leurs eaux usées à la STEP d'Yverdon une fois que la nouvelle STAP de Grandson sera construite.

Ce nouveau tracé impose toutefois une grosse mise à jour du PGEEi (Plan général d'évacuation des eaux intercommunal) qui sera effectuée en 2023.



Eau de boisson et défense incendie

Missions et prestations

Missions

- Assurer la fourniture en qualité et en quantité de l'eau de boisson
- Veiller à l'entretien, au renouvellement et à l'extension du réseau de distribution d'eau de boisson
- Surveiller et entretenir les différents ouvrages de captage et de stockage d'eau de boisson
- Garantir des conditions favorables pour la défense incendie
- Veiller à un usage conforme et économe de la ressource et aux relevés de consommation
- Coordonner les projets communaux avec les réseaux intercommunaux et les autres dicastères

Prestations

- Contrôle hebdomadaire des sources et vérification des analyses
- Intervention lors de fuites, de pannes ou tout autre incident détecté sur le réseau (24/24 et 7/7)
- Contrôle des interventions faites par les concessionnaires sur le réseau communal
- Pose et contrôle des compteurs d'eau permettant le relevé des consommations
- Participation aux séances de chantier impliquant des travaux sur le réseau d'eau communal
- Analyse des projets privés de construction concernant les impacts sur le réseau communal
- Détection des fuites avec des mandataires spécialisés
- Vérification des équipements pour la défense incendie avec des mandataires spécialisés

Points marquants 2022

- Inspection de l'OFCO
- Problème de goût et d'odeur en juillet
- Fuites d'eau
- Discussion avec SAGENORD sur remplacement conduite Pécos
- Rénovation fontaine Silvio

Synthèse des activités

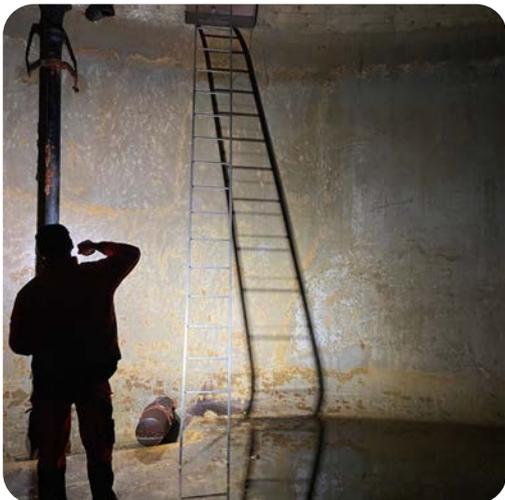
Inspection de l'OFCO

Comme approximativement tous les 2 ans, l'Office cantonal de la consommation a procédé au mois de mai à une inspection de notre réseau d'eau potable dans le but de « vérifier le respect des dispositions du droit alimentaire et des autres ordonnances ».

L'inspecteur a visité presque la totalité des ouvrages du réseau des sources de Novalles et du réseau de l'ACRG. S'il a relevé l'excellence de la gestion globale des réseaux, des connaissances de terrain du fontainier et de la manière dont celui-ci gère l'autocontrôle, il a toutefois relevé certains besoins de mise en conformité des locaux et équipements dans la galerie des sources. L'étude de cette mise en conformité a été confiée à un bureau spécialisé et devrait aboutir prochainement.

L'inspecteur a également exigé des compléments au plan d'urgence en cas de pollution qui ont passablement occupé le fontainier, son suppléant et la municipale en fin d'année. Cette mise à jour se poursuivra encore en 2023.

Problème de goût et d'odeur en juillet



En date du 3 juillet, le service constatait une modification du goût et de l'odeur de l'eau sur le réseau basse pression provenant des sources de Novalles. Un avis à la population a été publié sur le site internet le lendemain même de ce constat.

Deux prélèvements successifs ont été amenés au laboratoire en quelques jours mais les résultats d'analyse n'ont révélé aucun problème particulier, ni aucune contamination bactériologique. Des purges du réseau ont été effectuées sans constat d'amélioration. De nombreuses pistes d'investigation ont été envisagées en collaboration avec l'OFCO, et la plus probable fut celle d'une altération due à une réaction de chlore avec les matières organiques présentes dans l'eau.

Le problème s'est atténué à partir du 9 juillet et a disparu le 11 juillet. Aucun problème digestif ou symptôme inhabituel n'a été signalé suite à cet épisode, y compris pour les personnes qui n'ont pas cessé de consommer l'eau.

Fuites d'eau et interventions sur le réseau

En 2022, il y a eu 10 fuites sur le réseau communal (4 en 2021) et 15 fuites ont été détectées chez des privés contre 11 en 2021.

Les fuites à l'arrière du cimetière en juillet ou à l'avenue de la Gare le 22 décembre ont été particulièrement compliquées et ont nécessité l'engagement de moyens conséquents.



Discussion avec SAGENORD sur remplacement conduite Pécros

SAGENORD (Société anonyme de gestion des eaux du Nord vaudois), société distributrice d'eau sur la Commune d'Yverdon-les-Bains et environs, a engagé des discussions avec le service des eaux en vue de rénover sa principale conduite d'adduction datant de 1943 qui traverse le territoire communal de Grandson sur les chemins de Bellerive, du Lac, du Pécros et de l'Etang.

A noter qu'Yverdon est approvisionné à 66 % par la nappe phréatique des puits d'Onnens. Les discussions ont abouti à une étude commune SAGENORD-Grandson, des synergies étant nécessaires pour l'installation d'une nouvelle conduite d'eau potable grandsonnoise sur le chemin du Pécros. L'étude sera prête en 2023, les travaux n'auront pas lieu avant 2025.

Rénovation fontaine Silvio

Ainsi nommée en raison de la présence dans les années 60, d'un coiffeur nommé Silvio juste derrière, la fontaine située au milieu de la rue Basse au niveau du numéro 13 a été magnifiquement rénovée par une entreprise spécialisée. Le service a profité de cette rénovation pour modifier l'alimentation en eau de la chèvre et pour installer un compteur, une vanne de réglage de débit ainsi qu'une électrovanne. Cette dernière sert à limiter la consommation de la fontaine en coupant l'eau durant la nuit. Les finitions seront effectuées en 2023. Ces restaurations annuelles de fontaine permettent de mettre en valeur le patrimoine fontainier qui est particulièrement présent dans notre Commune.

Le STE, qui souhaitait améliorer l'esthétique de la petite place sur laquelle trône la fontaine, a entrepris la démolition de la dalle en béton, opération qui a malheureusement provoqué l'effondrement d'une partie de la dalle mais a permis de mettre au jour les vestiges d'une ancienne maison détruite vers le milieu du 19ème siècle, selon les recherches effectuées par notre archéologue communale.



Eaux usées et eaux claires

Missions et prestations

Missions

- Traiter et évacuer les eaux usées et les eaux claires pour éviter tout impact environnemental néfaste
- Gérer la STEP et les différents ouvrages du réseau efficacement et dans le respect des normes
- Veiller à l'entretien, au renouvellement et à l'extension du réseau d'épuration des eaux
- Coordonner les projets communaux avec le projet de régionalisation
- Veiller à la bonne facture des travaux des mandataires spécialisés

Prestations

- Contrôle quotidien et vérification des relevés de la STEP
- Intervention lors d'alarmes à la STEP et sur les différentes STAP (24/24 et 7/7)
- Entretien du réseau des conduites existantes et des 23 stations de pompage/relevage
- Participation aux séances de chantier impliquant des travaux sur le réseau d'évacuation EU/EC communal
- Prise d'échantillons pour analyses par le Laboratoire cantonal
- Coordination avec l'AIERG (PGEEi)
- Garantir le traitement professionnel des eaux usées en tout temps et en toutes circonstances
- Coordination avec l'AIERG (conduites et transformation de la STEP en STAP)

Points marquants 2022

- Départ du gestionnaire de la STEP, transition par une société externe et engagement d'un nouveau responsable de site
- Casse de la pompe principale de la STEP, étude express d'une connexion anticipée des eaux usées à Yverdon-les-Bains
- Démantèlement de la filière boues de la STEP (CCF)
- Diverses améliorations des performances de la STEP suite à l'arrivée du nouveau responsable
- Mission d'investigation sur réseau d'assainissement des Tuileries

Synthèse des activités

Départ du gestionnaire de la STEP, transition par une société externe et engagement d'un nouveau responsable de site

Seulement neuf mois après son engagement, le responsable de la STEP a présenté sa démission. Comme cela faisait moins d'une année d'activité, le préavis légal de congé n'était que d'un mois. Cela a créé une situation très délicate pour le service car la STEP ne peut souffrir d'aucun arrêt ou baisse d'activité et cela 365 jours par année. Le service n'ayant pas la capacité de trouver un remplaçant disponible pour reprendre un poste aussi pointu, un mandat a été donné à une société qui a assuré le bon fonctionnement de la STEP et du réseau d'épuration du 1er juin au 30 août.



Entre-temps, les recherches d'un remplaçant ont permis d'attribuer le poste à M. Christophe Brissi, titulaire d'un Brevet fédéral de gestionnaire de STEP, qui a repris le poste à 50% dès le 1er août et à 100% dès le 1er septembre.

Casse de la pompe principale de la STEP, étude d'une connexion anticipée des eaux usées à Yverdon-les-Bains

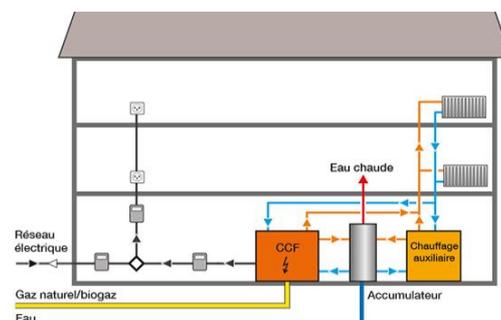
Une tuile n'arrivant jamais seule, la pompe principale de la STEP et son variateur ont lâché. Au vu des +/- CHF 20'000.- à investir pour remplacer ce matériel et donc maintenir le fonctionnement de la STEP pour une petite année en attendant la mise en service de la nouvelle STAP, la question s'est posée de savoir s'il n'était pas plus pertinent d'anticiper une connexion des eaux usées à Yverdon-les-Bains.

Après avoir pesé tous les intérêts en fonction des offres entrées, les calculs ont montré qu'entre la location de pompes, les frais de consommation électrique, les m3 d'eau à traiter qu'Yverdon-les-Bains aurait facturés à Grandson et également le fait que cette connexion remettait en cause les projets en cours de l'AIERG, il était plus adapté d'installer une nouvelle pompe et de maintenir le traitement des eaux usées sur le site de Grandson.



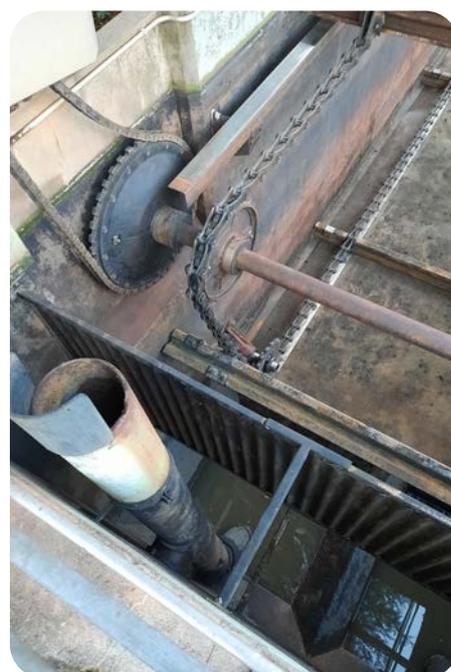
Démantèlement de la filière boues de la STEP (CCF)

Les deux couples chaleur-force (CCF) installés à la STEP, étaient en fonction depuis 2002, ils transformaient les gaz produits par le chauffage de boues d'épuration en électricité. Cette électricité était en grande partie réinjectée dans le système pour le chauffage desdites boues. Face aux multiples pannes des CCF et aux heures de maintenance nécessaires à leur bon fonctionnement, les chiffres ont montré qu'il n'était pas rentable de les réparer pour les 15 mois d'activités qu'il reste à la STEP. Ils ont été désactivés en décembre 2022 et les boues seront dorénavant déshydratées directement à Yverdon-les-Bains sans changement de tarif par l'amélioration de la qualité des boues produites, voir point suivant.



Diverses améliorations des performances de la STEP suite à l'arrivée du nouveau responsable

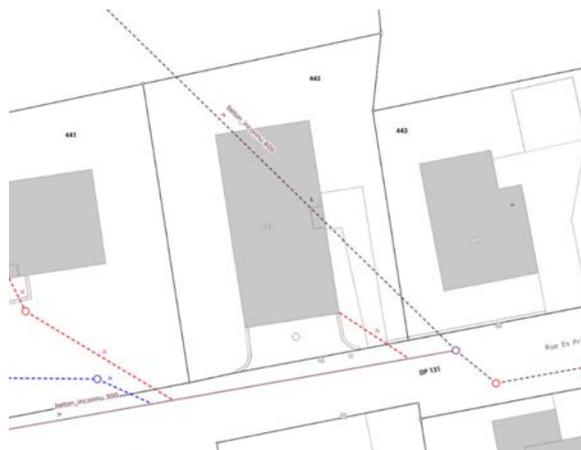
- Réactivation du laboratoire interne de la STEP pour effectuer des mesures sur le processus du traitement des eaux usées
- Optimisation du rapport journalier en prenant en compte des valeurs d'exploitation fondamentales
- Vidange complète, inspection et travaux de réparations du décanteur primaire côté lac
- Maintenance en interne de la pompe de recirculation Allweiller sur une base hebdomadaire, (économie réalisée : selon facturation externe 12 x CHF 385.-)
- Optimisation de l'extraction des boues fraîches et diminution des frais de transport et de traitement (site Yverdon) de 108m3 / mensuel à 54m3
- Optimisation du fonctionnement des pompes (arrêt pompe N°1) dans le local de pompage STEP dans le cadre de la crise énergétique



Mission d'investigation sur réseau d'assainissement des Tuileries

Nécessaires afin de faire diminuer le volume d'eau parasite qui arrive à la STEP, de régulières sessions d'investigation ont lieu afin de compléter les données lacunaires du PGEE et d'ainsi planifier et prioriser les travaux de mise en séparatif à réaliser.

En 2022, le secteur route de Giez – chemin de Fiez-Pittet a été déterminé comme prioritaire à séparer, une étude a été demandée à un bureau d'ingénieurs et un préavis sera très certainement présenté au Conseil communal en 2023.



Energies

Missions et prestations

Missions

- Assurer avec Romande Energie la fourniture d'électricité pour l'éclairage public
- Entretien du réseau d'éclairage public en collaboration avec Romande Energie
- Assurer le renouvellement et l'extension du réseau d'éclairage public
- Fournir et poser la décoration lumineuse lors des fêtes de fin d'année
- Mettre en oeuvre le Concept énergétique communal selon les opportunités
- Développer avec Romande Energie un réseau de chauffage à distance
- Veiller à ce que la fourniture de gaz par la Ville d'Yverdon-les-Bains - Energies soit réalisée

Prestations

- Détection des pannes et réparation lors de défauts mineurs
- Signalement des défauts du réseau au mandataire chargé de l'entretien
- Modernisation de l'éclairage public et mise en éclairage dynamique sur mandat
- Production d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques)
- Accompagner le développement du réseau de chauffage à distance de Romande Energie

Points marquants 2022

- Diverses améliorations de l'éclairage public
- Crédit cadre pour le renouvellement et la modernisation de l'éclairage public adopté par Conseil
- Succès du fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable
- Divers travaux sur les scénarios de pénurie électrique

Synthèse des activités

Diverses améliorations de l'éclairage public

En début d'année, le technicien en charge de l'éclairage public (EP) a mis à jour notre plan directeur de l'EP dont la dernière version datait de 2011. Cette analyse a permis d'identifier le volume considérable d'actions restant à entreprendre pour rendre l'éclairage public plus efficient. Le service a ainsi pu élaborer un préavis pour le renouvellement et la modernisation de l'EP.

Lors du Conseil communal du 15 décembre, les conseillers ont accepté ce préavis et accordé à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 675'000.- qui permettra de poursuivre la modernisation de l'éclairage public, d'optimiser les économies d'énergie et de diminuer considérablement la pollution lumineuse. Ces actions contribueront également à concrétiser les objectifs du Plan énergie et climat communal (PECC) concernant l'éclairage public.

Durant toute l'année, et sans attendre l'adoption du préavis, de nombreuses améliorations de l'EP ont été mises en œuvre comme suit :

Eclairage de la digue piétonne du port

Pour remettre cette digue en lumière, une solution économique a été choisie par le remplacement d'un luminaire sur deux. Ces luminaires LED de 3W sont fabriqués sur mesure pour s'intégrer dans l'emplacement déjà existant des anciens luminaires. L'éclairage de la digue est désormais éteint dès 23h.

Route de Lausanne

Lors de l'analyse de l'éclairage, il a été identifié que le fusible de 25A était sous-dimensionné et que l'EP s'éteignait souvent pour cause de court-circuit. Afin de résoudre ce problème, la puissance de l'EP a été diminuée grâce au remplacement de 10 luminaires sur 16 par des luminaires TECEO 48 LED (petites LED).

Nombre d'heure d'utilisation	4252 h
Consommation d'énergie avant	7 016 KW/h
Consommation d'énergie après	3 104 KW/h
Prix de l'énergie 2022	0,2 CHF
Economie réalisée	782 CHF/an

Chemin de Bellevue

18 luminaires au sodium de 50W ont été modifiés en LED pour une puissance finale de 15W. Ces luminaires sont pourvus de la détection dynamique SensyCity, un système évolutif qui permettra dans le futur de les lier à la télégestion.

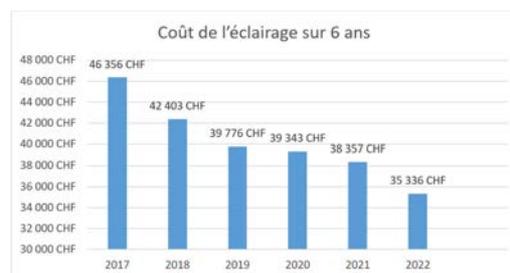
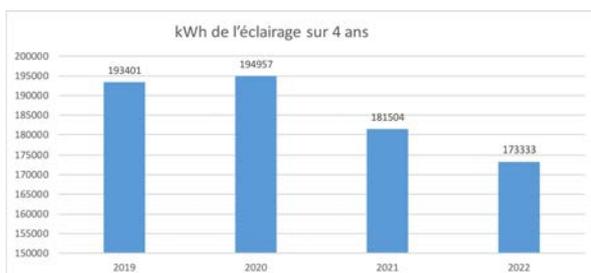
Nombre d'heure d'utilisation	4252 h
Consommation d'énergie avant	4 592 KW/h
Consommation d'énergie après	438 KW/h
Prix de l'énergie 2022	0,2 CHF
Economie réalisée	831 CHF/an

Extinction nocturne de 23h à 5h

Certaines armoires ont été modifiées pour une meilleure gestion des heures d'allumage. Grâce à ces changements nous avons pu réduire le temps d'allumage et procéder à une extinction nocturne. A fin 2022, les rues suivantes sont pourvues de ce système : rue Haute – chemin de la Poteylaz – rue du Crêt aux Moines – rue des Remparts – chemin du Grandsonnet – chemin de la Croix-du-Bochet – chemin du Lac – chemin de Bellerive – chemin du Pécos – chemin de l'Etang.

Synthèse des activités

Les chiffres de l'éclairage



Fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable

Le fonds a été fortement sollicité en 2022 et la commission en charge des subventions, composée de la secrétaire technique, du chef et de la municipale du service Réseaux et énergies, a ainsi pu attribuer des subventions à 63 bénéficiaires pour un montant total de CHF 47'339.-. La répartition des subventions 2022 par domaine est la suivante :

Mobilité

9 subventions au total, dont :

- 8 pour vélos électriques
- 1 remplacement de batterie usagée

Energies renouvelables

51 subventions au total, dont :

- 14 pour l'installation d'une prise de recharge pour véhicule électrique
- 6 pour un CECB+, certificat énergétique cantonal des bâtiments
- 26 pour le remplacement d'un chauffage énergie fossile par énergie renouvelable
- 3 pour l'achat d'une batterie de stockage du courant photovoltaïque
- 2 pour le remplacement d'appareils électroménagers

Nature

3 subventions au total, dont :

- 1 pour le remplacement d'une haie de thuya par une espèce indigène
- 1 pour la plantation d'une haie d'espèce indigène
- 1 pour la création de places de stationnement perméables et végétalisées

Divers travaux sur les scénarios de pénurie électrique

Dès le mois d'août, le canton a approché toutes les communes afin d'identifier les conséquences d'une éventuelle pénurie électrique et/ou de gaz, voire d'un délestage et comment s'y préparer.

Un travail conséquent a été fourni par le service afin de rendre tous les formulaires demandés par le canton en temps et en heures. Les réflexions ont montré que des installations d'épuration pourraient à priori supporter des interruptions de 4 heures par temps sec.



En cas d'interruption des installations par temps de pluie, un renvoi au lac aurait été inévitable et admis. Avec l'aide d'une consommation responsable de la population, le réseau d'eau potable aurait également pu s'adapter à des coupures programmées, la situation se serait bien entendu aggravée en cas d'incendie sur le territoire sachant que le service n'aurait pas été en mesure de faire fonctionner ses pompes pour remplir ses réservoirs. Fort heureusement, ces scénarios ont pu être à priori écartés pour l'hiver 2022-2023.

Effizienz energética

Le service a continué à explorer des pistes pour développer les énergies renouvelables, ceci par l'étude d'une extension du réseau de chauffage à distance sur le côté ouest de la rue du Jura et sur le haut du Crêt aux Moines, et par un projet d'extension photovoltaïque du Microgrid de Borné-Nau, tous deux en collaboration avec Romande Energie. Ces projets seront probablement mis en œuvre en 2023.

Dès les premières annonces alarmistes de la Confédération concernant une éventuelle pénurie, des mesures en faveur d'une plus grande sobriété énergétique ont été mises en place :

- Abaissement du chauffage des bâtiments administratifs et locatifs communaux à 19°C
- Réduction de la consommation électrique au sein de l'administration
- Réduction drastique des illuminations de Noël et extinction dès 23h
- Accélération de la mise en œuvre des extinctions de l'éclairage public dès 23h
- Envoi de courriers aux entreprises, commerçants et restaurateurs afin de les encourager à prendre des mesures d'économie et leur faire respecter le décret cantonal qui exige une extinction des éclairages, vitrines et enseignes des bâtiments non résidentiels au plus tard 1 h après la fin de l'activité
- Sensibilisation de la population par des affiches incitant aux économies d'énergie et par une publication dans le journal communal



Quelques graphiques de consommation énergétique sont présentés ci-dessous :

Gaz - Données Yverdon Energies

En 2022 : 352 consommateurs – 39'941 kWh/ consommateur

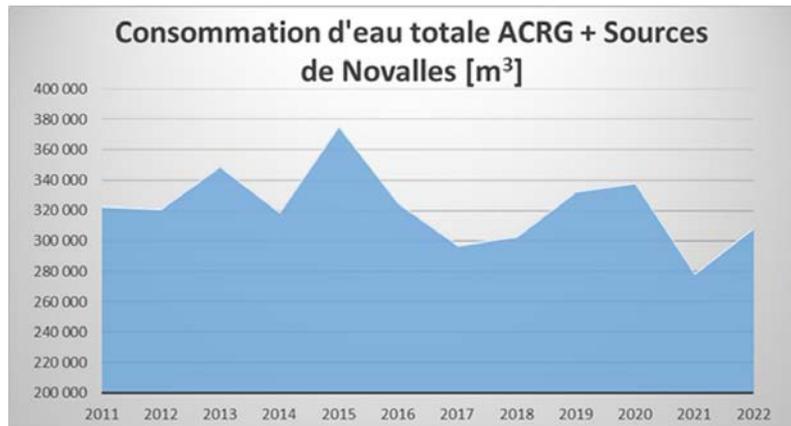


La baisse de consommation considérable de 2022 est sans aucun doute liée à de fortes restrictions de la part des utilisateurs suite à l'augmentation du prix du gaz d'environ 45 % dès le mois de mai.

Consommations annuelles type :

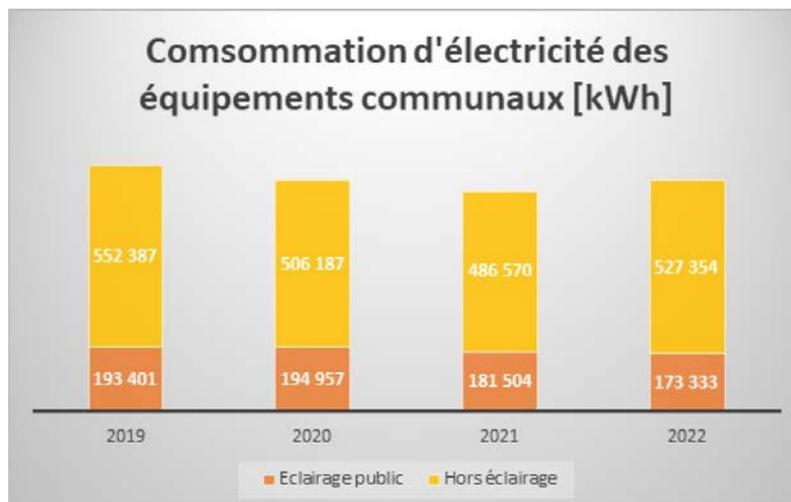
- Cuisinière familiale 514 kWh
- Chauffe-eau seulement 1337 kWh
- Chauffage appartement 7200 kWh
- Chaudière villa 25717 kWh
- Chaudière petit immeuble 82296 kWh

Eau – Données ACRG et Commune

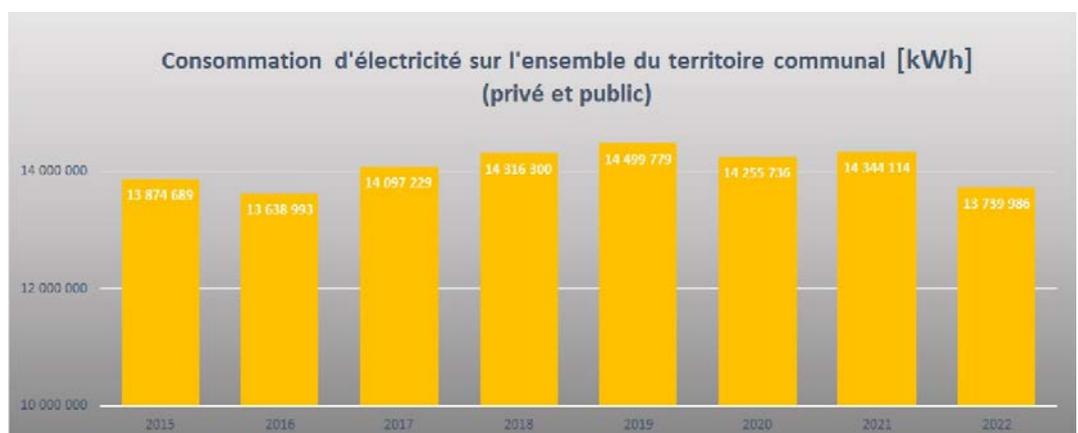


Electricité – Données Romande Energie

La provenance de l'électricité utilisée par les équipements communaux est actuellement 100% suisse et d'origine hydraulique. Au vu de l'augmentation des tarifs de l'énergie, la Municipalité a décidé de différer le changement d'abonnement Energie Romande 50% solaire, 50% hydraulique.



L'augmentation de 4,9% en 2022 est en partie liée à une occupation élevée de la Salle des Quais en comparaison de 2020 et 2021, années Covid durant lesquelles la fréquentation a fortement diminué.



On constate une diminution de consommation d'un peu plus de 4 % entre 2021 et 2022 qui est probablement en lien avec les efforts d'économie des consommateurs.

Energie photovoltaïque

La production du toit de la voirie s'est élevé à 29'953 kWh pour une rétribution d'environ CHF 13'500.-.

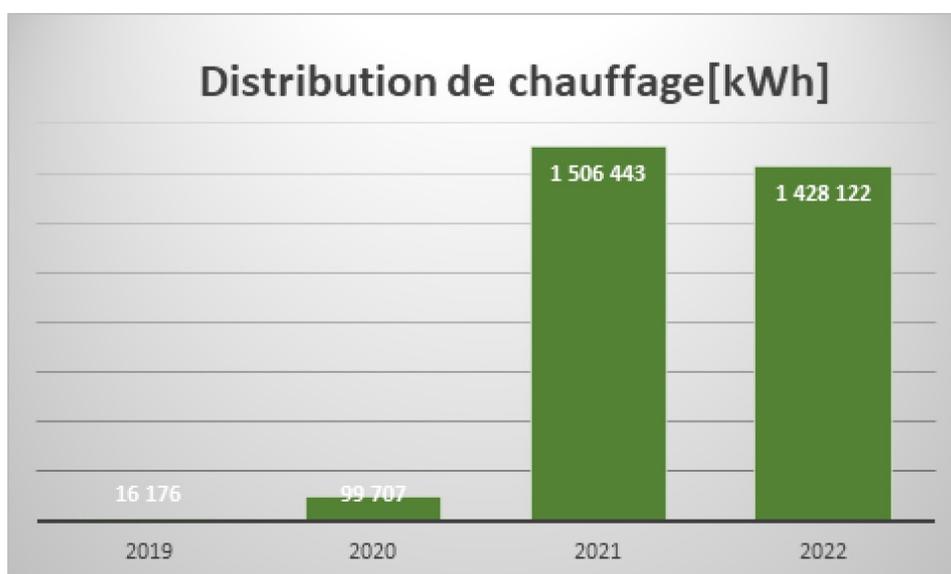
La centrale photovoltaïque de la Salle des Quais, propriété de Romande Energie, produit environ 55'000 kWh par année qui sont entièrement réinjectés dans le réseau.

La partie photovoltaïque du Microgrid de Borné-Nau a une puissance totale de 132'000 kWh dont 60% sont autoconsommés sur site. Les 40% restants sont réinjectés dans le réseau.

Chauffage à distance – Données Romande Energie

Sont actuellement raccordés 7 bâtiments communaux et 6 bâtiments privés.

Les plaquettes de bois sont livrées par une entreprise régionale qui se fournit principalement dans les forêts communales de Grandson et dans certaines communes voisines du pied du Jura.



Bâtiments et gérances



Préambule municipal

L'année 2022 s'est avérée profitable sur plusieurs points avec des retours positifs sur les efforts et investissements fournis les années précédentes.

Ainsi les deux apprentis formés au sein du service ont réussi avec succès leurs examens de fin d'apprentissage et obtenu leur CFC. Suite à leur départ, les places ont été repourvues et deux nouveaux apprentis ont été engagés. L'un est au bénéfice d'un partenariat avec le centre de formation du Repuis et commence en 1ère année tandis que l'autre, à la recherche d'une place en 3ème année, a trouvé l'opportunité de pouvoir terminer sa formation. Il s'avère profitable d'avoir deux apprentis dans deux années différentes, les échanges qu'ils partagent les stimulent et les aident dans les acquisitions et la consolidation de leurs compétences.

A noter dans le cadre des RH, le départ à la retraite du chef concierge du secteur des écoles, après une trentaine d'années de service. Non repourvu comme tel, son poste a été divisé et deux collaborateurs à temps partiel ont été engagés, travaillant principalement en dehors de la présence des élèves pour des raisons pratiques et d'efficacité.

Deux préavis ont été votés et acceptés par le Conseil communal : soit le préavis 652/22 Crédit cadre d'entretien des bâtiments communaux et le 654/22 Rénovation des toitures des bâtiments scolaires Borné-Nau B et C.

La construction du bâtiment multi-usages de Borné-Nau D étant terminée, l'inauguration officielle et publique de ces nouveaux locaux a eu lieu les 8 et 9 avril.

La mise à disposition en début d'année puis l'inauguration « politique » de la nouvelle bibliothèque en octobre ont couronné la fin des travaux liés à un préavis voté en 2015 par le Conseil communal, soit la réalisation de la troisième et dernière étape, sans dépassement du budget malgré les années écoulées et les aléas imposés par le COVID.

Des déménagements et résiliations non prévisibles ont déclenché l'opportunité de travaux de réfection et de rénovation avec la remise à neuf de deux appartements dans un des immeubles communaux et la transformation d'une salle de classe en structure d'accueil UAPE aux Tuileries.

Le parking Jean-Lecomte a vu les demandes de location augmenter et toutes les places intérieures sont actuellement louées ou en passe de l'être.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2022, le personnel du dicastère Bâtiments et gérances est composé de 12 personnes (soit 10.3 ETP) :

- Un chef de service à 100%
- Une secrétaire du service à 100% (dont CSR-BN à 30%)
- Un remplaçant du chef de service à 100%
- Trois concierges à 100% (bâtiments scolaires)
- Un concierge à 100% (gérances, Temple, Chapelle et Hôtel de Ville)
- Une concierge polyvalente à 100% (CSR-BN et bâtiments scolaires)
- Deux concierges auxiliaires à 30% (bâtiments scolaires)
- Un apprenti de 3ème année agent d'exploitation CFC « bâtiment » (1 jour de cours)
- Un apprenti de 1ère année agent d'exploitation AFP « bâtiment » (1 jour de cours)

Dans l'effectif susmentionné, il n'est pas tenu compte du personnel auxiliaire non soumis au règlement du personnel communal.

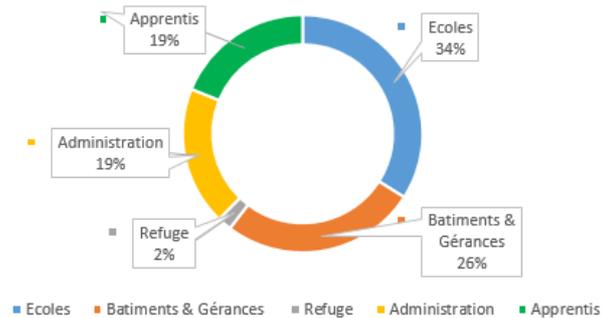
Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Une concierge polyvalente est venue compléter le service Bâtiments et gérances depuis le 1er juillet. Ce poste à 80% est affecté au Centre sportif régional de Borné-Nau (CSR-BN).

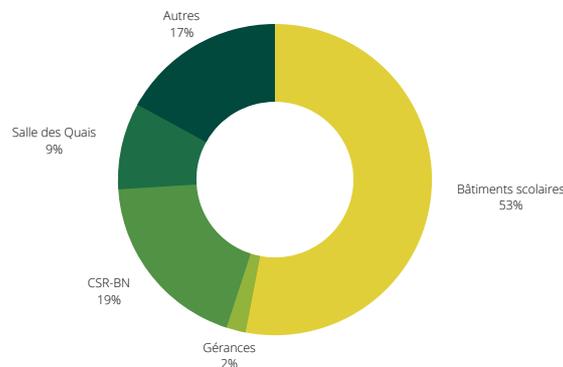
Conjointement avec le Greffe, une secrétaire a été engagée afin de s'occuper des locations des salles (salle des Quais, refuge, CSR et salles de gymnastique) durant la période d'arrêt maladie de la secrétaire titulaire.

Le service est toujours organisé en deux secteurs (scolaire et gérance). En plus des entretiens courants, le service est sollicité pour différentes tâches d'aménagements ou déménagements.

Répartition de l'effectif par secteur d'activité



Répartition des heures par secteur d'activité



Suite au départ à la retraite du responsable du secteur scolaire à fin juin 2022, une réorganisation du service a été effectuée. La fonction de responsable du secteur scolaire n'a pas été renouvelée et des changements d'attribution des différents bâtiments ont été faits.

Afin de compenser ce départ, deux employés polyvalents à 30% ont été engagés et le poste de concierge polyvalent à 80% a été augmenté de 20%.

Suite à l'obtention du CFC et au départ des deux apprentis, deux nouveaux apprentis sont venus compléter le service des Bâtiments et gérances, soit un apprenti AFP agent d'exploitation en 1ère année et un apprenti CFC agent d'exploitation en 3ème année.

Réponses aux remarques, vœux et observation de la Commission de gestion sur le rapport 2021

Remarques

Remarque 6.1: La CoGes a examiné en détail le processus de création de la bibliothèque (appel d'offres, finances, gestion de l'énergie) et relève avec satisfaction que tous les éléments examinés répondent aux bonnes pratiques de gestion.

La Municipalité remercie la CoGes.

Remarque 6.2 : La CoGes salue les mesures prises pour l'encadrement des apprentis et leur suivi.

La Municipalité remercie la CoGes. L'encadrement des apprentis est de même qualité dans tous les services.

Voeux

Vœu 6.3 : La CoGes souhaite que les années de construction apparaissent dans le tableau des bâtiments communaux.

La Municipalité indiquera les années de construction dans les futurs tableaux.

Les années de construction ont été insérées dans le tableau des divers bâtiments.

Vœu 6.4 : La CoGes a constaté que le taux de location des places de stationnement aménagées dans la partie extérieure du parking Jean Lecomte est proche de zéro ; elle invite la Municipalité à prendre les mesures nécessaires pour améliorer la situation, par exemple en différenciant le prix des places couvertes et de celles qui ne le sont pas.

La Municipalité a déjà fait le nécessaire dans le sens d'une diminution du loyer des places extérieures. Le tarif de celles-ci est maintenant inférieur d'un tiers par rapport aux places intérieures.

La Municipalité, dans sa séance du 16 mai 2022, a décidé d'accepter une différenciation de tarification entre les places extérieures à CHF 80.- + TVA et les places intérieures à CHF 120.- + TVA, afin de louer ces places plutôt qu'elles restent vides et sans aucune rentabilité.

Observation

Observation 6.5 : La CoGes invite la Municipalité à effectuer un diagnostic énergétique des bâtiments communaux et à le rajouter dans le tableau. La commission encourage la Municipalité à pérenniser la vision globale en la matière.

Le montant nécessaire pour effectuer un diagnostic énergétique des bâtiments communaux sera porté au prochain budget et réalisé en 2023.

Suite au postulat déposé par M. Hervé Cornaz, le service répondra en ce sens en 2023, afin d'effectuer un CECB de chaque bâtiment communal qui mentionnera l'état énergétique. Cela permettra de planifier et de prioriser les futures améliorations énergétiques et travaux d'entretien.

Tableau des bâtiments avec années de construction

Liste des bâtiments	Lieu	Année de construction	Année de rénovation	Affectation	Etat général	Type de chauffage	Rénovation à planifier	Timing	Remarques
Collège Borné-Nau B	Rue du Jura 27	1995		8 classe secondaires, 1 appartement de 4,5 pièces	Moyen	CAD	Le toit avec isolation	2023	Préavis 654.22
Collège Borné-Nau C	Rue du Jura 27	1995		1 salle de gym, caserne SDIS	Moyen	CAD	Le toit avec isolation	2023	Préavis 654.22
Bâtiment Borné-Nau D	Chemin de Borné-Nau 3	2021		1 étage CMS, 2 étages écoles salle TM et 4 classes secondaires, CAD, 3 garages SDIS	Bon	CAD			
Bâtiment de la Voirie	Rue du Jura 25	1977	2022-2023	Dépôt de la voirie pour 80% du volume et un appartement 5 pièces	Moyen	CAD	Agrandissement	2023	En cours
Collège du Jura A	Rue du Jura 14	1909	2014/2022	Bibliothèque publique-scolaire, 8 classes primaires, bureaux des PPLS	Bon	CAD			
Collège du Jura B	Rue du Jura 14	1985		7 classes primaires, 1 salle de gym	Mauvais	CAD	Rénovation des parties techniques CVSE, réaffectation des anciennes salles TM et cuisine	selon ASIGE	
Bâtiment l'Étal	Rue Jean-Lecomte 1	1880		Bibliothèque publique	Moyen	Electrique			
Bâtiment Ludothèque	Rue Jean-Lecomte 5	1900	2020	Ludothèque et structure d'accueil les P'tits Loups	Bon	GAZ			
Immeuble Colombarres 1	Rue des Colombarres 1	1948	1992	4 appartements de 3 pièces	Mauvais	CAD	Distribution d'eau chaude centralisée, réfection de 3 salles de bain, peinture parties communes, porte entrée Immeuble	2023	Préavis 652.22
Immeuble Colombarres 3	Rue des Colombarres 3	1977	2012	15 appartements de 1 à 5 pièces	Moyen	CAD	Porte entrée d'immeuble et portes palières	2023	Préavis 652.22
Immeuble Colombarres 21	Rue des Colombarres 21	1958	1992	6 appartements de 2 à 4 pièces	Bon	GAZ	Peinture parties communes, porte entrée immeuble	2023	
Immeuble Colombarres 23	Rue des Colombarres 23	1958	1992	6 appartements de 2 à 4 pièces	Bon	GAZ	Peinture parties communes, porte entrée immeuble	2023	
Immeubles des Cloîtres	Rue Haute 25-27	1750	1994	5 appartements de 3.5 pièces	Bon	GAZ	Changer les fenêtres et velux d'un appartement	2023	
Bâtiment EVE	Rue des Remparts 6	1920	2018	Structure d'accueil UAPE	Bon	Mazout			
Hôtel de Ville	Rue Basse 57	1890	2017	2 appartements de 2 et 3 pièces, bureaux administratifs	Moyen	GAZ	Rénovation des combles pour créer des bureaux supplémentaires, installation d'un ascenseur, remplacement de la chaudière à gaz par une chaudière à pellets	2024-2026	Préavis 630.20
Collège des Tuileries	Rue du Collège 12	1890	fenêtres	4 classes primaires	Moyen	GAZ	Rafraichissement des peintures et fenêtres	2023	
Bâtiment Es Pierres	Chemin Es Pierres 2	1969	2022	UAPE	Bon	Mazout			Mise aux normes installations électriques. Réaffectation en
Chapelle des Tuileries	Route de Giez 1	1967		Chapelle protestante	Moyen	Electrique	Remise en fonction de la cloche, vitrages et contrôle toiture	2023	
Salle des Quais	Chemin du Lac 43	2007	2019	1 restaurant, 1 salle de spectacle	Bon	GAZ			
Bâtiment l'Oasis	Chemin du Lac 41	1900	2010	Dépôt du restaurant des Quais et Voirie	Bon	Rien			
Bâtiment anciens abattoirs	Rue Jean-Lecomte 7	1868		1 dépôt pour la circulation, 1 dépôt des USL	Mauvais	Rien			
Bâtiment ancien local feu	Place du Château 3	1880		1 dépôt Amis du Château	Moyen	Rien			
Ancienne Chapelle	Place du Château 9	1900		Désaffectée	Très mauvais	Rien			
Bâtiment capitainerie	Chemin du Pécos	2007		1 bureau, WC publics, vestiaires et douches port	Bon	GAZ			
Bâtiment Maison des Terroirs	Rue Haute 13	1860	2006	Café-magasin, 1 caveau	Bon	GAZ			
Kiosque des Tuileries	Route de Lausanne 32	1961	2000	Kiosque	Bon	GAZ			
Refuge de Tête Noire	Ch. de Jolimont	1925		1 salle, 1 cuisine, WC, couvert extérieur	Moyen	Bois	Rénovation cuisine et sol	2023	

Bâtiments

Missions et prestations

Missions

- Entretien, nettoyage et gestion de la salle des Quais
- Organisation, gestion et attribution des accès aux bâtiments et locaux communaux
- Gestion des baux, des contrats et locations des appartements et biens communaux (parking Jean-Lecomte)
- Entretien, nettoyage et gestion du patrimoine immobilier communal
- Développement, valorisation et maintien en état des bâtiments

Prestations

- Service de nettoyage, d'intervention et dépannage dans les biens immobiliers communaux
- Entretien extérieur des bâtiments communaux (tonte et taille des arbustes)
- Réception, assistance et encadrement des clients à la salle des Quais
- Collaboration avec les utilisateurs des édifices et locaux mis à disposition
- Mise à jour ou en conformité des installations et constructions
- Encadrement et assistance de formation pour personnes en réinsertion professionnelle (CGPI, Repuis)
- Prestations de conciergerie pour les bâtiments scolaires et publics

Gérances

Missions et prestations

Missions

- Tâches de gérance immobilière des 40 appartements communaux
- Création des annonces immobilières et gestion des rendez-vous et visites des potentiels locataires du bien à louer
- Etude des différents dossiers remis par les candidats et la sélection du futur locataire
- Rédaction des contrats de bail et établissement des états des lieux d'entrée
- Perception, révision et calcul des loyers et des charges
- Gestion des impayés (relances et conduite des éventuelles procédures de recouvrement)
- Gestion des sinistres (déclaration auprès de l'assureur, résolution des sinistres)
- Gestion des réparations effectuées par le personnel du service avec, le cas échéant, l'éventuelle intervention d'entreprises spécialisées
- Gestion des formalités de fin de contrat (résiliation, état des lieux de sortie, restitution de la caution)
- Service de piquet dès 17h00, 7 jours sur 7

Prestation

- Assistance aux locataires et utilisateurs des bâtiments, appartements et locaux mis à disposition

Points marquants en 2022

- Rénovation de deux appartements dans l'immeuble des Colombaires 3
- Changement d'affectation du bâtiment Es Pierres 2 de bâtiment scolaire en UAPE
- Inauguration de la bibliothèque dans le collège Jura A
- Réfection d'une conduite d'eau usée du kiosque aux Tuileries
- Augmentation des tarifs de location des salles communales
- Inauguration publique du bâtiment multi-usages de Borné-Nau D

Synthèse des activités

Bâtiment Es Pierres 2

L'ASIGE ne souhaitant plus utiliser les deux salles de classes dès la rentrée scolaire 2022, le RAdeGE a sollicité la commune pour ouvrir une structure d'accueil (24 places), dès le 1er septembre 2022, dans ce bâtiment aux Tuileries. Le service a proposé, par la voie d'un préavis, la transformation de ce lieu en UAPE. Le Conseil a validé un montant de CHF 54'800.- pour la création d'une cuisine, d'un WC supplémentaire et de lavabos, le rafraîchissement des peintures, la mise en conformité de l'électricité ainsi que de la pose d'une barrière extérieure.



Inauguration de la bibliothèque du collège du Jura A

Suite à la fin des travaux de la dernière étape de rénovation du bâtiment, le service a organisé, le 7 octobre 2022, une inauguration « politique » avec les membres de la Municipalité, les membres du Conseil communal, la direction des écoles ainsi que les diverses entreprises qui ont participé à ce magnifique écrin. Les travaux de cette ancienne et vétuste salle de gym n'ont pu débuter que suite à la création du Centre sportif régional de Borné-Nau.

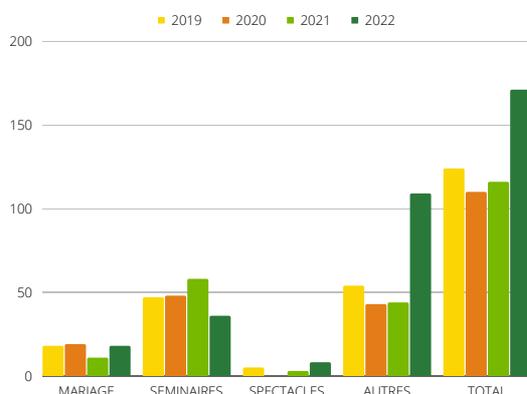
La réalisation de ce projet met un terme au préavis déposé en 2015 avec un montant de CHF 863'000.- pour la transformation et le réaménagement, soit l'étape 3 du préavis. Des portes ouvertes seront organisées par l'ASIGE pour la population au printemps 2023.



Location des salles – Salle des Quais et refuge Tête Noire

Les locations, tant du refuge que de la salle des Quais, ont été impactées par les restrictions sanitaires qui se sont prolongées en début d'année 2022. La perte d'un client « séminaire » régulier est à déplorer, ne souhaitant plus se rassembler avec autant de personnes.

Locations salle des Quais



Locations refuge Tête Noire



Rénovation de deux appartements communaux

Suite aux départs de deux locataires de l'immeuble des Colombaires 3, ces appartements avaient besoin d'un rafraîchissement et d'une remise aux normes électriques afin de retrouver leur attractivité sur le marché.

Plusieurs rénovations ont été effectuées telles que les cuisines, les salles de bain et les WC. Des travaux de peinture ont été également indispensables ainsi que la réfection des sols qui étaient recouverts de moquettes de l'époque. Le service a défini un standard avec la modification des baignoires en douches à l'italienne et une attention particulière a été apportée au choix de la classe énergétique des appareils électroménagers.

Les loyers ont été adaptés en appliquant le barème de loyer proposé par le département vaudois de la santé et de l'action sociale, ce qui permet aux bénéficiaires du revenu d'insertion de se porter candidats.



Augmentation tarifaire des locations des salles communales

Le service des Bâtiments et gérances a souhaité adapter certains tarifs de location, qui n'avaient pas été augmentés depuis leur mise en application en 2007.

Concernant les tarifs de la salle des Quais, la modification de prix n'a touché que les locations "privées" et les locations "séminaires". En effet, en fonction des heures de nettoyage effectivement réalisées (4 heures pour la salle A et 7 heures pour la salle B), les tarifs actuels n'étaient plus adéquats. Il faut aussi compter le temps de nettoyage des annexes tels que la mezzanine, le hall d'entrée, les corridors et les WC. De plus en plus de locations privées étant des mariages, cela nécessite beaucoup plus d'investissement, autant lors des visites que de la remise du badge, du retour et de l'état des lieux.

Le service des Bâtiments et gérances a proposé également d'abolir le rabais de 15% pour les locations en semaine, les tarifs "séminaires" étant déjà bas, ayant de plus suffisamment de demandes de locations en semaine.

Une augmentation a aussi été effectuée concernant les tarifs du refuge de Tête Noire. En effet, ce refuge est beaucoup loué et apprécié. En vue de pouvoir le rénover (remise à niveau de la cuisine et de la pièce principale, rénovation des sols et de la cuisine), une augmentation minimale de CHF 20.- pour le tarif "Grandsonnois" et le tarif "Externe" a été décidée par la Municipalité.

Tarifs pour la location des salles communales				
Salle des Quais	Client Privé	Salle A	CHF 400.00	
		Salles AB	CHF 1 300.00	
		Salles ABC	CHF 1 500.00	
		Salles ABCE	CHF 1 600.00	
		Salle complète ABCDE	CHF 1 700.00	
		Jour supplémentaire	CHF 300.00	
	Séminaire	Salle A	CHF 300.00	
		Salle B	CHF 700.00	
		Salles AB	CHF 1 000.00	
		Salle D (jour suppl. CHF 200.00)	CHF 200.00	
		Jour supplémentaire	CHF 300.00	
	<i>La mise en place et le rangement du mobilier des salles sont inclus dans les tarifs.</i>			
	USL	Salle A	CHF 100.00	
		Salles AB	CHF 300.00	
Salles ABC		CHF 400.00		
Salles ABCE		CHF 450.00		
Salle D		CHF 50.00		
Salle complète ABCDE		CHF 500.00		
<i>Jour supplémentaire : CHF 300.00 sauf pour locations A et D au même tarif que la salle.</i>				
Refuge	Location Grandsonnois	CHF 150.00		
	Location Externe	CHF 200.00		
	Vaisselle et lave-vaisselle	CHF 30.00		
Cloîtres, salle 3	Locations récurrentes	CHF 50.00/cours		
	Location sporadique	CHF 100.00/par location		
Caveau	Location	CHF 130.00		
	Caution	CHF 50.00		

Inauguration publique du bâtiment multi-usages de Borné-Nau D

L'inauguration officielle du bâtiment multi-usages Borné-Nau D ainsi qu'une journée portes ouvertes organisée conjointement avec la participation des différents locataires se sont déroulées les 8 et 9 avril 2022.



Ecoles et sécurité



Préambule municipal

L'après pandémie a été plus laborieux pour la police administrative qui a vu le nombre d'annonces de manifestations prendre l'ascenseur, ce qui était prévisible après cette longue période de restrictions. Malheureusement, la longue absence d'une collaboratrice n'a pas facilité le traitement des dossiers.

Les crises se suivent mais ne se ressemblent pas. Le risque de pénurie d'énergie a donné lieu à de nombreuses réflexions et de mesures. La police administrative s'est aussi trouvée impactée par la recherche et la mise en place d'un PRU (Point de rencontre d'Urgence) qui doit permettre de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin.

Les différents projets scolaires des écoles à Grandson et dans l'arrondissement scolaire vont de l'avant. A la rentrée scolaire 2022, l'ASIGE a résilié le bail du bâtiment Es Pierre aux Tuileries, permettant à la FAdEGE d'y installer une UAPE de 25 places pour les enfants de 1P à 6P.

L'ASIGE avance aussi, avec la commune de Champagne, sur le projet de campus scolaire et sportif. Une mise à l'enquête est souhaitée pour le milieu de l'année 2023 et une mise en service pour la rentrée 2026.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2022, le personnel du dicastère est composé de deux personnes (1,5 ETP) :

- Un assistant de sécurité publique (ASP) à 100%
- Une assistante de sécurité publique (ASP) à 50%

Les différentes tâches de la police administrative sont exécutées par deux assistants de sécurité publique (ASP).

Réponses au vœu et aux observations de la Commission de gestion sur le rapport 2021

Vœu

Vœu 5.1 : La CoGes invite la Municipalité à réfléchir à un concept global de circulation pour l'accès aux plages durant l'été afin de garantir la sécurité de la population et des visiteurs et de leur offrir ainsi de l'agrément.

Le postulat «Modération de trafic sur une portion du cheminement entre la Brinaz et l'Arnon» relève les mêmes considérations auxquelles la Municipalité devra répondre.

Observations

Observation 5.2 : Comme le mentionne le vœu 6.3 de la CoGes 2020, les mesures relatives aux déplacements dans le bourg des Tuileries sont toujours en phase de réflexion. La CoGes entend que des mesures concrètes soient prises pour une circulation sécurisée notamment pour les enfants empruntant le chemin de l'école. Le municipal en charge du dicastère est invité à collaborer avec celui de l'urbanisme pour optimiser ces actions.

Cette observation sera traitée par le dicastère Urbanisme et mobilité sous le point 7.4.

Observation 5.3 : La CoGes invite la Municipalité à prendre des mesures pour limiter le naturisme au bord du lac en s'inspirant des patrouilles de sensibilisation environnementale mises en place l'été dernier pour la Grande Cariçaie ; il convient également d'étudier l'opportunité de pérenniser les patrouilles estivales des plages.

Cette plage et toute la zone concernée appartiennent à l'État de Vaud. Elles sont sur le domaine des eaux et des forêts, raison pour laquelle il appartient à la Police cantonale d'intervenir et de verbaliser ainsi qu'au Voyer des eaux et à l'Inspecteur forestier. Plusieurs patrouilles sont effectuées durant la belle saison.

Observation 5.4 : La CoGes demande à la Municipalité de gérer efficacement le stationnement au bord du lac en été, de verbaliser le stationnement sauvage et de signaler clairement les places de stationnement prévues (par exemple à la Poissine).

Cette observation sera traitée dans la réponse de la Municipalité au postulat « Modération du trafic sur une portion du cheminement entre la Brinaz et l'Arnon ». Pour l'exemple concernant la Poissine, la Municipalité estime que le stationnement dans cette zone est clairement signalé et marqué. Des contrôles sont régulièrement effectués par nos ASP.

Observation 5.5 : La CoGes souhaite une présence accrue à certaines heures aux sorties scolaires où des vélocycleurs maquillés (bruit et vitesse) empruntent la rue du Jura.

Nos ASP n'ont pas les appareils pour contrôler le bruit et la vitesse et, de surcroît, n'ont pas les compétences pour contrôler les véhicules. Ce problème a déjà été relayé auprès de la Police cantonale et des contrôles ont été planifiés pour l'année 2022.

Service de défense incendie et de secours

Missions et prestations

Missions

- Protection de la population au 1er échelon
- Défense incendie et de secours

Prestations

- Assurer la défense incendie et le secours, conformément à la Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS)
- Sauvetage de personnes et animaux
- Lutte contre les inondations
- Interventions techniques diverses
- Veiller à la bonne application des normes de constructions destinées à prévenir les dangers d'incendie dans les bâtiments publics et scolaires

Points marquants en 2022

- Le SDIS Nord vaudois fête 10 ans en 2022
- Revue quinquennale du SDIS le 21 mai 2022 à Yverdon-les-Bains
- 9 avril 2022 - Inauguration publique de la nouvelle extension de caserne



Synthèse des activités

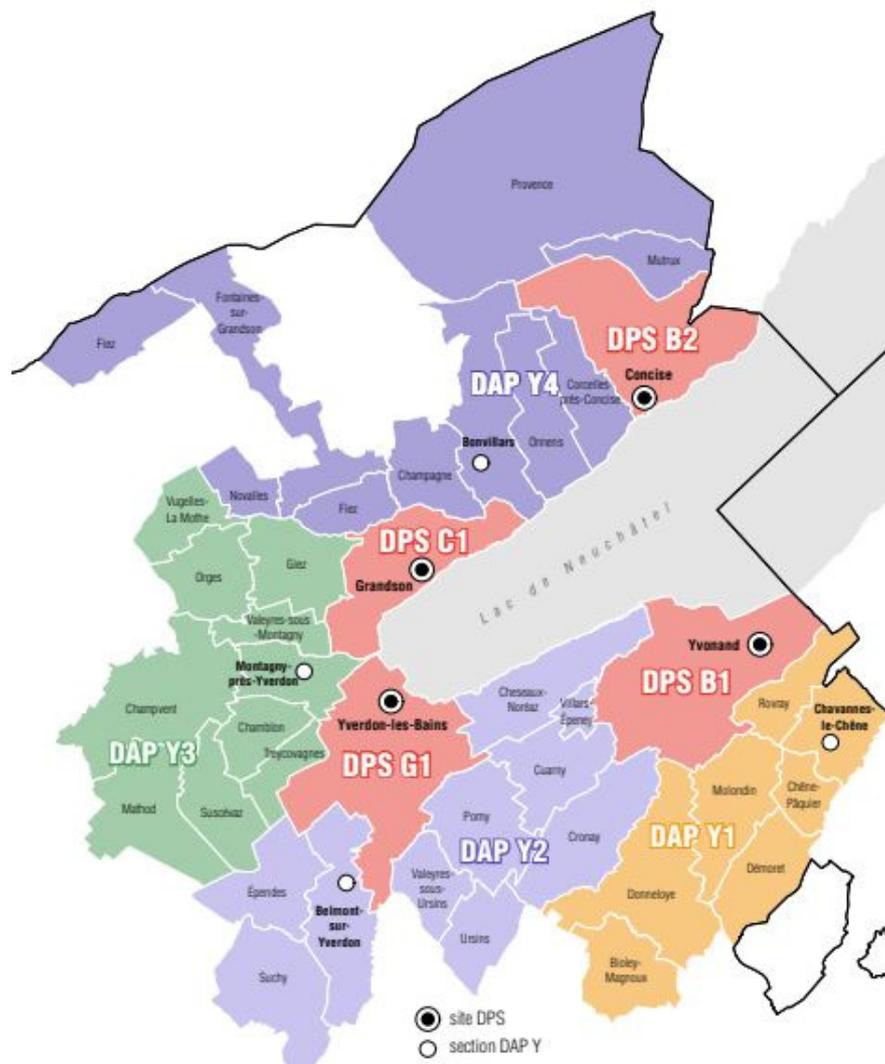
SDIS régional du Nord vaudois

Le Comité directeur (CODIR) du SDIS régional du Nord vaudois se réunit en moyenne une fois par mois à la Caserne d'Yverdon-les-Bains.

Le Conseil intercommunal a siégé le 19 mai 2022 à Belmont-près-Yverdon et le 22 septembre 2022 à Grandson.

Côté opérationnel, divers événements sont à relever :

- Un nombre général d'interventions en forte hausse (+21% pour le SDIS, avec 601 interventions, comparé à 497 en 2021) accompagné d'une baisse des heures d'intervention (-23% pour 7'378 heures, comparé à 9'600 en 2021), du fait qu'il n'y a pas vraiment eu d'événements multiples d'importance.
- Les mesures prises en lien avec la situation COVID-19 au début de l'année, mais qui se sont vite estompées, pour le début d'une gestion de PENPAN, la pénurie d'électricité dès le mois d'août 2022.



Site DPS de Grandson (C1)

L'effectif du DPS Grandson au 31 décembre 2022 est de 31 personnes, soit une de moins que l'année précédente, mais un de plus que le minimum recommandé par l'ECA pour un DPS de type "C", comme celui de Grandson. Il est composé de 3 officiers, 8 sous-officiers, 16 sapeurs et 4 recrues de 1ère année.

Dans la caserne de Grandson, située à Borné-Nau, sont stationnés cinq véhicules (un poids-lourd, deux mi-lourds, deux légers) et quatre remorques.

En 2022, il y a eu au total 56 interventions pour le site DPS C1 (augmentation de 19% par rapport à 2021) dont 24 où il est intervenu seul.

La répartition des alarmes s'est faite de la manière suivante :

- 22 incendies (2 feux d'appartement, 4 feux de végétation, 10 feux de bâtiment, 3 feux de cheminée, 2 feux extérieurs, 1 feu de machine agricole) dont 6 à Grandson
- 5 pollutions, dont 3 à Grandson
- 9 alarmes automatiques, dont 1 à Grandson
- 7 inondations, dont 4 à Grandson
- 7 interventions techniques (prévention, chute de matériaux) dont 4 à Grandson
- 6 sauvetages dont 5 à Grandson

Téléthon

La journée du Téléthon qui, pour Grandson, s'est déroulée sur la place du Château le 3 décembre 2022, a été un réel succès. Les pompiers du SDIS ont récolté plus de CHF 46'600.-



Police

Missions et prestations

Missions

- Ordre et tranquillité publique
- Lien avec la gendarmerie
- Gestion du cimetière
- Gestion des manifestations
- Gestion des macarons
- Gestion des objets trouvés/perdus
- Gestion des contraventions (suivi)
- Auditions diverses
- Établissements publics (LADB)
- Exécutions forcées d'expulsion
- Prévention (BPA)

Prestations

- Contrôle du stationnement
- Inforadar
- Naturalisations
- Manifestations
- Signalisation
- Contrat de prestations (4 communes)
- Notifications
- Patrouilles générales
- Inhumations (cérémonies, tombes, columbarium)
- Contrôle LADB et application des directives fédérales (OIP indication des prix)

Points marquants en 2022

- Finalisation de la zone 30 à la rue Basse et secteur Château
- Finalisation de la signalisation à l'entrée des Tuileries, vers la Brine (RC401)
- Rencontre mensuelle avec le chef de poste de gendarmerie
- Création de nouvelles zones de stationnement (avec macarons H et mise à Ban - Aux Viaules)
- Un ASP a été engagé en CDD durant 4 mois pour remédier à la longue absence d'une ASP pour raison de santé (6 mois)
- Campagne de sensibilisation sur la zone de détente du bord du lac
- Renouvellement des "Bûches de Noël"
- Mise en service du nouveau logiciel de gestion des amendes d'ordre (OM Police) en novembre 2022

Synthèse des activités

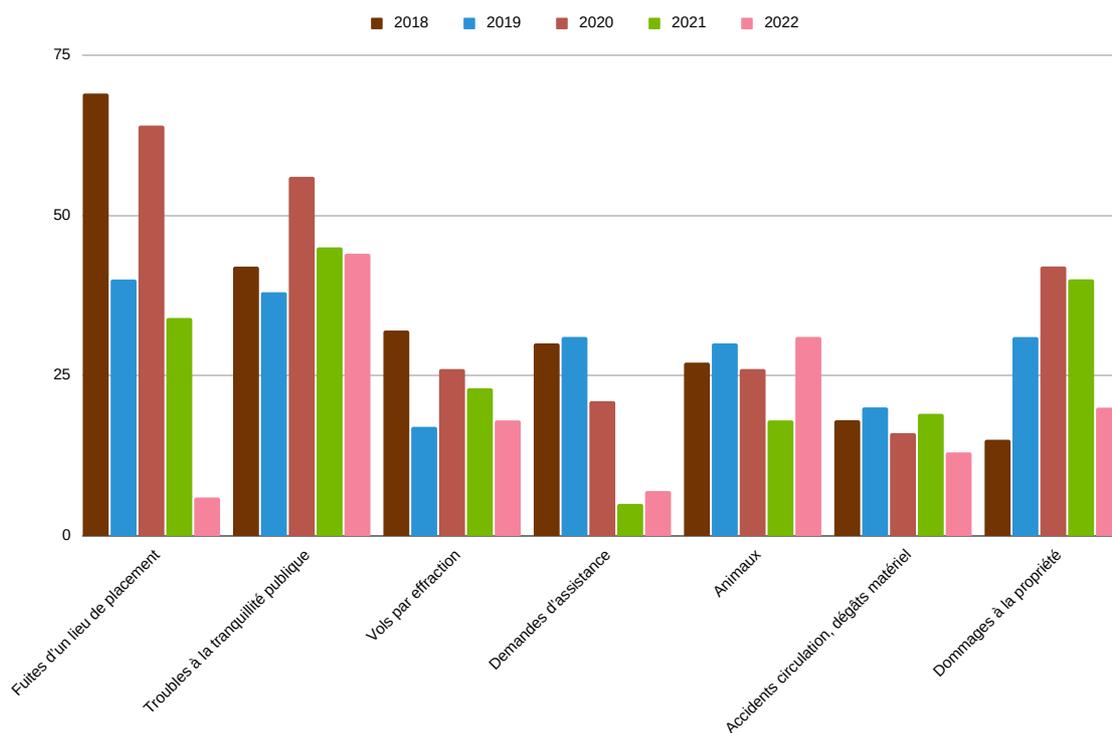
Police cantonale

L'organisation du poste de gendarmerie a évolué au cours de l'année 2022 : le chef de poste, l'adjudant Pierre-Alain Pittet, a fait valoir son droit à la retraite et c'est l'adjudant Christian Agassis qui a repris son poste.

Une rencontre entre le chef du poste et le délégué municipal a lieu mensuellement. En cas de besoin, les rencontres ont lieu à des intervalles plus rapprochés. Lors de ces rencontres, il est discuté des diverses actions de la gendarmerie entreprises sur le territoire communal et tous les événements (délict, effractions, accidents, disparitions, arrestations, etc.) sont détaillés un à un.

Le nombre d'événements reste stable par rapport à l'année précédente, soit 510 contre 569 en 2021. Dans cette analyse, il faut noter une stabilité générale mis à part les dommages à la propriété qui sont en progression.

Le nombre d'événements est en baisse par rapport à l'année précédente, soit 510 contre 569 en 2021. Ci-dessous, une comparaison des quelques événements majeurs par rapport aux deux années précédentes :



Police administrative

Les activités des ASP dans les autres localités au terme de cette année représentent un total de 103 heures de présence sur les communes de Montagny-près-Yverdon (45 heures), de Valeyres-sous-Montagny (24 heures), de Fontaines-sur-Grandson (0 heure) et de Concise (34 heures).

En 2022, l'inforadar a été placé à 23 endroits différents de la commune, pour une dizaine de jours consécutifs, de chaque côté des chaussées.

Pour les contrôles de stationnement, ce sont 877 contraventions qui ont été posées. Quant aux ordonnances pénales, qui englobent les infractions aux divers règlements communaux, il y en a eu 43. 156 contraventions sont parties en rappels et 26 de ces dernières ont été converties en ordonnances pénales et 9 sommations de payer avant poursuites ont été envoyées.

Nous avons enregistré 41 inhumations, soit en tombe à la ligne, en tombe cinéraire, au Columbarium ou au Jardin du Souvenir, ce qui représente environ 64 % de plus que l'année précédente.

Après la COVID-19, 49 dossiers de manifestations ont été traités, ce qui représente une augmentation d'environ 32,43% par rapport à l'année passée.

1 dossier a été traité en Commission de police, pour une opposition à une contravention.

157 macarons de stationnement dans les différentes zones ont été délivrés (110 de 6 mois et 102 d'une année) contre un total de 142 en 2021.

366 actes de poursuites reçus en vue de notification, ce qui représente une baisse d'environ 18,67 %. 32 objets trouvés, 12 vélos récupérés, 0 voiture abandonnée sur la voie publique. En ce qui concerne les vélos retrouvés des années précédentes, ce sont près de 80 cycles qui ont été remis à une association afin d'être recyclés.

En 2022, nous n'avons eu aucune exécution forcée d'expulsion sur mandat de la Justice de Paix.

Protection civile et militaire PCi

Missions et prestations

Missions

- Protection de la population au 2ème échelon
- Appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires
- Assistance à la population en cas d'événements dommageables ou de catastrophes
- Protéger les biens culturels
- Effectuer des travaux de remise en état

Prestations

- Sauvetage de personnes
- Gestion de trafic routier
- Gestion d'un état-major
- Radioprotection
- Transmissions
- Vérification de l'état des abris privés
- Interventions en faveur de la collectivité

Points marquants en 2022

- Décès, le 16 juin 2022, du remplaçant du commandant, le major Vincent Zumstein
- Prolongation de l'engagement COVID de 2021 sur 2022, avec 859 jours de service (fin d'engagement le 28.02.22)
- Engagement d'urgence en juillet pour le ravitaillement en eau des alpages, avec 509 jours de service et canicule sur Yverdon avec 48 jours de service
- Un délestage autoroutier dans le secteur Yverdon – Estavayer
- 34 jours de service en fin d'année pour INOPIA (risque de pénurie)
- Les situations d'urgence représentent finalement 1468 jours
- Les cours de répétition représentent en plus, 3291 jours de service
- Les interventions en faveur des collectivités (IFC) représentent 800 jours de service avec en particulier la fête cantonale de gym à Yverdon-les-Bains, Journée UCV à Chavornay et le tour de France)



L'Etat-major cantonal de conduite avec tous les services de l'Etat concernés, ainsi que l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) travaillent d'arrache-pied pour préparer l'accueil de réfugiés en provenance d'Ukraine. Afin de permettre la mise à disposition d'un accueil sur le plus long terme, la Protection civile vaudoise a mis en place une structure d'hébergement temporaire d'urgence sur le site de Beaulieu à Lausanne.

Synthèse des activités

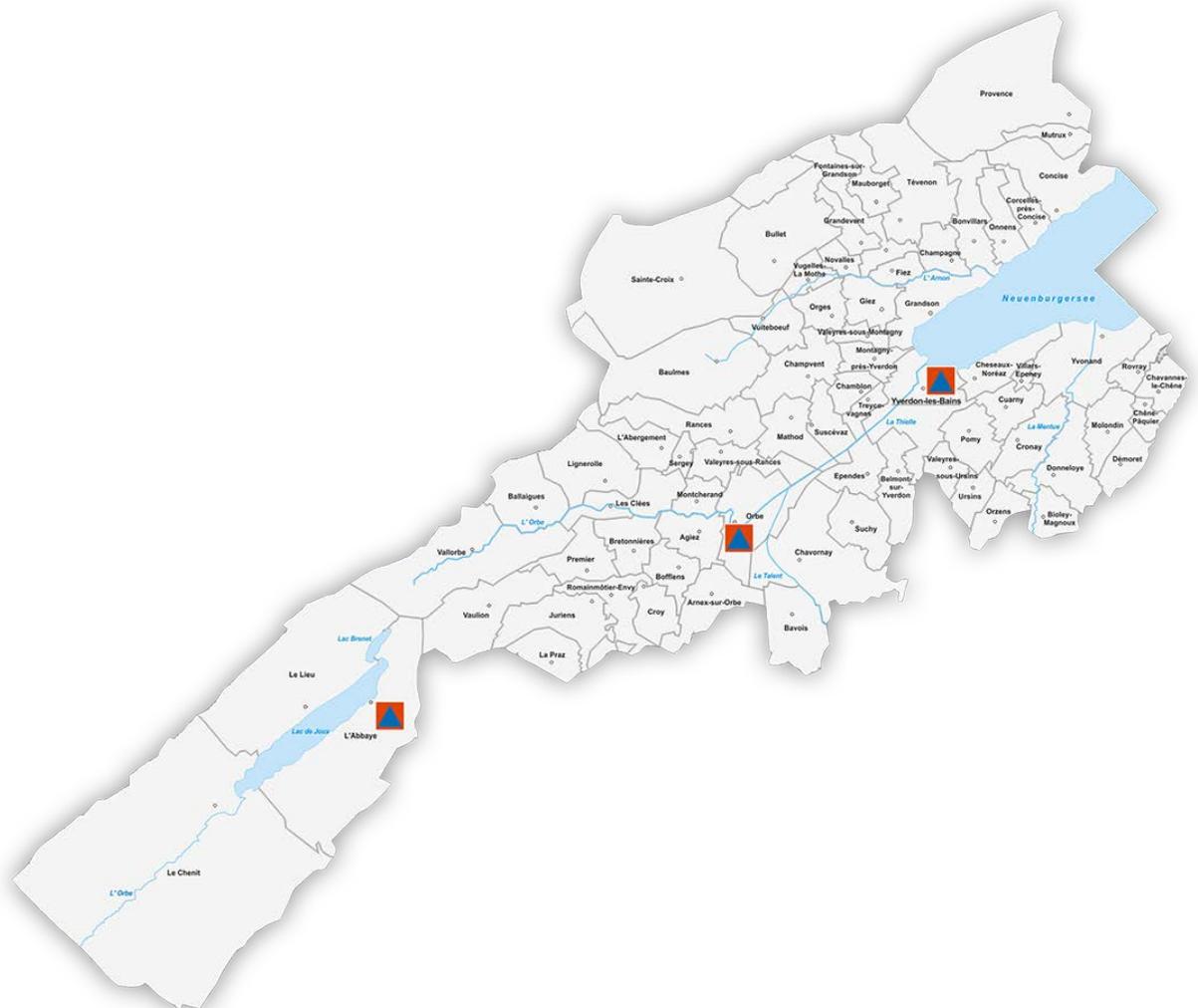
ORPC Jura Nord vaudois

Le Conseil intercommunal de l'ORPC nord vaudois a siégé 3 fois (le 11 mai pour les comptes, le 14 septembre pour le budget et le 9 novembre pour la base opérationnelle). Le rapport de bataillon a été annulé, mais le Conseil intercommunal a été invité à participer à une visite dans le cadre d'un cours de répétition sur la Commune de Provence (16 juin 2022).

Quelques chiffres au 31.12.2022 :

- 6 professionnels
- 2 CDD successifs pour un poste d'assistant administratif (poste mis au concours à fin 2022)
- 680 miliciens
- 97 membres de la formation d'intervention régionale, mobilisable dans l'heure
- 6 compagnies
- 3 postes de commandement (L'Abbaye, Orbe et Yverdon-les-Bains)
- 2290 convocations envoyées
- 401 ajournements de service accordés
- 81 procédures disciplinaires, dont 15 avertissements et 33 dénonciations au ministère public
- 1600 abris privés contrôlés
- 6267 jours de service effectués par nos astreints
- 29 cours de répétition, 3291 jours de service
- 9 manifestations, 800 jours de service
- 103 spécialistes et cadres formés à Gollion et Schwarzenburg, 703 jours de service

Le district JNV et ses 73 communes



Ecoles

Missions et prestation

Missions

- Les différentes missions liées à l'école obligatoire ont été déléguées à l'ASIGE (Association scolaire intercommunale de Grandson et environs)
- Le dicastère accompagne l'ASIGE afin de créer de bonnes conditions d'apprentissage, l'instauration d'un bon climat éducatif et le développement d'un environnement adéquat

Prestation

- Mise à disposition de bâtiments et divers espaces pour les activités scolaires et parascolaires

Points marquants en 2022

- Remplacement des tableaux noirs par des écrans tactiles interactifs (ANF-Affichage numérique frontal) dans toutes les classes de Jura B, Concise et Valeyres-sous-Montagny
- Evacuation du matériel, du mobilier et des matériaux des anciennes salles de travaux manuels à Jura B et de la salle des sciences à Jura A
- Déménagement du secrétariat de l'ASIGE de Borne-Nau A à Jura A, dernier étage
- Développement du projet de l'ASIGE d'un campus scolaire et sportif à Champagne
- Fermeture du bâtiment Es Pierre
- Aménagement et ouverture de la bibliothèque scolaire

Synthèse des activités

- La commune de Grandson a délégué ses compétences en matière de gestion scolaire à l'ASIGE qui comprend 18 communes.
- Le Comité directeur de l'ASIGE se réunit en moyenne toutes les semaines au collège de Borné-Nau A à Grandson et à Jura A pour assurer la gestion de l'arrondissement scolaire et traiter les différentes demandes de la direction de l'établissement scolaire, des enseignants, des parents et des communes membres. Pour la rentrée 2022, il y a eu 1436 élèves (716 élèves 1 à 6P, 274 élèves 7 et 8P et 446 secondaires) qui ont été répartis dans 76 classes de 19 bâtiments scolaires et six bâtiments sportifs sur 9 communes différentes.
- 1033 élèves sont transportés 4 fois par jour (2 fois le mercredi) en plus des déplacements spéciaux durant le temps scolaire pour différents cours et activités.
- Le Conseil intercommunal a siégé le 15 juin 2022 à Montagny-près-Yverdon et le 7 décembre 2022 à Concise.
- Le poste de président du Conseil intercommunal de l'association a été repourvu.

Travaux et environnement



Préambule municipal

Cette 2e année de législature a été notamment marquée par la réalisation de notre Plan énergie et climat communal (PECC). Avec le soutien d'un mandataire externe, la Municipalité a effectué un état des lieux des principaux documents stratégiques guidant la politique communale en matière d'énergie, de mobilité, et d'environnement, ainsi qu'un bilan énergétique et CO2 du territoire et de l'administration communale. Sur cette base, elle a identifié douze thématiques importantes, pour lesquelles elle a fixé des objectifs et élaboré des propositions d'actions. Pour ce faire elle s'est aussi inspirée des propositions citoyennes émises lors d'une journée participative organisée avec l'aide de la Commission consultative énergie, environnement et durabilité. Ces efforts ont débouché sur un document d'environ 80 pages, soumis au Bureau de la durabilité et aux services cantonaux en décembre 2022, et validé par eux en janvier 2023.

Certaines des mesures proposées dans ce document sont d'ores et déjà mises en œuvre au sein de plusieurs dicastères. Pour ce qui est du service des Travaux et environnement, l'esprit du document PECC a inspiré la plupart des projets réalisés ou initiés tout au long de l'année passée, tels que le chantier d'extension de la voirie, la gestion des espaces verts et des massifs floraux, les plantations d'arbres et leur entretien, l'achat de nouveaux véhicules, les actions en faveur de la nature en ville, la lutte contre les invasives, la gestion des déchets, ou encore la sensibilisation de nos habitants aux enjeux environnementaux. Dans tous ces projets et réalisations, les membres du personnel STE se sont montrés non seulement ouverts aux nouvelles propositions et disponibles pour leur mise en œuvre, mais aussi véritablement proactifs, prompts à suggérer de leur propre initiative toutes formes d'améliorations et d'adaptations locales. Le municipal en charge tient à les remercier très chaleureusement pour leur aide et leur implication.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2022, le personnel du dicastère Travaux et environnement est composé de 16 personnes, y compris les apprentis (14.25 ETP) :

Service Travaux et environnement

- un chef de service à 100% (dont 40% affecté au Service Réseaux et énergie)
- un adjoint au chef de service (fontainier) à 100% (dont 60% affecté au Service Réseaux et énergie)
- huit employés à 100%
- deux employés à 80%
- deux employés à 50%
- un apprenti agent d'exploitation CFC à 100 % (1.5 jour de cours / semaine)
- un mission type CGPI en cours
- un employée administrative à 42.5% (partagée et engagée à 85% au Service Urbanisme et mobilité)

Dans l'effectif susmentionné, il n'est pas tenu compte du personnel auxiliaire non soumis au règlement du personnel communal.

Le mouvement suivant a été constaté en 2022 :

- Un collaborateur dédié aux espaces verts à 100% a fait valoir son droit à la retraite après 20 ans de service et a été remplacé au 1er juillet.

Réponses aux remarques, vœux et aux observations de la Commission de gestion sur le rapport 2021

Remarques

Remarque 8.1 : La CoGes félicite notre nouveau municipal pour ses engagements écologiques appropriés et pour sa gestion du personnel du dicastère.

Remarque 8.2 : La CoGes relève avec satisfaction que le municipal et son personnel se sont approchés des édiles de communes proches pour recueillir des conseils utiles à la gestion des espaces verts.

Voeux

voeu 8.3 : La CoGes invite la Municipalité à étudier toutes mesures visant à garantir au mieux la propreté de la plage du Pécos ou à redéfinir son affectation.

Cette plage subit un envasement/ensablement généralisé (comme d'ailleurs toute l'extrémité du lac située entre cette plage et celle d'Yverdon), dû aux apports de sédiments par les rivières et à sa localisation exposée aux vents dominants (bise). A moyen terme, cette portion du lac va progressivement se combler et se végétaliser. La parcelle concernée appartient à l'Etat (domaine des eaux), et la DGE nous a clairement signifié que cette problématique n'était pas une priorité pour elle. Notre commune serait autorisée à y intervenir à ses propres frais, mais a renoncé depuis quelques années déjà à évacuer les apports de sédiment, au vu des coûts prohibitifs et des effets négligeables de cette action.

Une solution plus raisonnable serait peut-être d'accélérer le processus de végétalisation. Dans cet esprit, et après consultation du bureau exécutif de la Grande Cariçaie, le Service a procédé à quelques essais de plantation d'espèces palustres indigènes (Iris des marais, Rubanier dressé et Laiche des marais) sur les bancs vaseux devant la plage, mais sans beaucoup de succès: la structure de ces sédiments fins, pauvres en oxygène, et les conditions physiques liées aux vagues et aux fluctuations importantes du niveau du lac (successions d'inondations et d'assèchements) rendent difficile toute colonisation végétale. Des roseaux y auraient davantage leur place, mais au détriment de la vue sur le lac depuis la plage. Le dicastère en charge des plages avec l'appui du service des Travaux va continuer la réflexion dans ce sens, mais sans grand espoir de pouvoir influencer cette dynamique naturelle

Voeu 8.4 : La CoGes souhaite que la Municipalité étudie toutes mesures visant à assurer un meilleur accès à la déchetterie actuelle.

La Municipalité est consciente des problèmes de circulation sur cette route étroite et des conflits entre usagers (accès à la déchetterie, aux terrains de sport et aux plantages, itinéraires piétons et cyclistes, etc.). La mise à l'enquête de l'élargissement de la route actuelle a fait l'objet d'une opposition de l'OFEV. Une solution alternative est en cours d'étude afin de créer un nouvel accès au sud de la voie CFF depuis la Pierre à Toffey.

Observations

Observation 8.5 : La CoGes demande que la Municipalité installe une mini déchetterie (papier-pet-verre) aux Tuileries à l'emplacement actuel.

Le Service a commencé à plancher sur la possibilité de développer la mini-déchetterie actuelle, située à l'extrémité nord de la parcelle 431 louée par la Commune à un privé. L'offre actuelle comprend le verre, les textiles, les incinérables (sacs taxés) et les biodéchets. Le Service cherche une solution alternative afin de développer l'offre de recyclage.

Observation 8.6 : La CoGes demande d'étudier la possibilité d'une autre mini déchetterie vers les dépôts de la voirie (voeu proposé par M. Payot, ancien syndic) afin que les habitants du secteur Nord de Grandson ne doivent pas se déplacer à l'opposé de la commune pour y déposer les tris. Une participation écologique selon la CoGes.

Tel que précisé dans le préavis N°641/21 accepté par le Conseil, une mini-déchetterie est déjà incluse dans le permis de construire, délivré dans le cadre du chantier d'extension de la voirie qui démarre actuellement. Ce projet, une fois réalisé, répondra entièrement à l'observation 8.6 de la CoGes.

Voirie

Missions et prestations

Missions

- Veiller à l'entretien et au renouvellement du réseau routier et assurer le service hivernal
- Assister les spécialistes pour les tâches liées à la signalisation (police et pompiers)
- Exécuter les tâches de nettoyage du domaine public
- Soutenir les sociétés locales dans leurs manifestations

Prestations

- Entretien routier
- Nettoyage des espaces publics
- Service hivernal
- Manifestations
- Entretien du parc de véhicules
- Gestion de projet

Points marquants en 2022

- Début de chantier de la voirie, préavis 641-21
- Remplacement du Lindner, préavis 649-22,
- Entretien routier, réalisation d'un relevé d'état
- Projet de déplacement de la route qui mène à la déchetterie

Synthèse des activités

Début de chantier de la voirie, préavis 641-21

Le premier coup de pioche du terrassement a été donné le 15 août. Le chantier s'est ensuite déroulé sans encombre jusqu'à la fin de l'année et selon le planning. Tous les travaux de bétonnage étaient quasi terminés avant Noël par des entreprises locales, ce qui a permis une visite publique du chantier lors de la journée des sapins du 17 décembre.



Remplacement du Lindner, préavis 649-22

Le Linder Unitrac est un véhicule utilitaire spécialement développé pour les besoins des voiries. En plus de son rôle de transporteur, celui de la commune de Grandson est équipé de plusieurs agrégats qui lui permettent de réaliser un grand nombre de missions au quotidien (chargement de bennes avec système multi-lift, grue avec pont, saleuse et lame à neige). Dès 2020 et après 10 ans de service, le véhicule a commencé à montrer ses premiers signes d'usure et de grands frais se profilaient dans un proche avenir. Profitant d'un cours de l'euro bas et d'une valeur de reprise intéressante de notre véhicule, la décision a été prise de le remplacer. Après d'intenses négociations un contrat de vente a été signé et le nouveau véhicule sera livré en mars 2023.



Entretien routier, réalisation d'un relevé d'état

Chaque année, les tronçons de routes ou points précis sur ces dernières qui demandent un entretien ou une réparation sont déterminés visuellement lors d'une tournée à pied par la direction du service. En 2022, il a été décidé de réaliser un « relevé d'état routier » par une société spécialisée.

La méthode consiste à faire rouler un véhicule équipé de diverses technologies capable de déterminer les caractéristiques des routes et de détecter ses défauts ou faiblesses. Le service se servira de ce rapport au titre de « plan directeur de l'état routier » qui le guidera dans ses futures décisions quant aux opérations d'entretien. La bonne nouvelle est que, selon ce rapport, l'état de 92% des routes est jugé satisfaisant à bon !

Plan synoptique des priorités

Priorité	Appréciation	couleur	Longueur	m2	%	Coûts CHF	Remarques
1	Mauvais	Noire	-	-	0.0%	-	Renouvellement de la route
2	Critique	Rouge	1'901	7'660	7.7%		Assainissements prioritaires
3	Suffisant	Orange	10'522	39'219	39.6%		Assainissements secondaires
4	Moyen	Bleu	10'751	44'480	44.9%		Moyen, assainissements légers
5	Bon	Vert	1'625	7'605	7.7%		Bon, assainissements légers facultatifs
TOTAL Voirie répartie en fonction des priorités y compris certaines routes sens 1 et/ou sens 2			24'799	98'964	100.00		La route du Giez sens 1 est priorité 2 et sens 2 priorité 3
TOTAL ml ausculté (avec les sens 1 et 2)			28'954	122'707			
Total ml du réseau routier (sans les 2ème passages)			24'231	97'743			

Projet de déplacement de la route qui mène à la déchetterie

Le projet a souffert en 2022 de changements de personnel au sein du bureau d'ingénieurs qui accompagne la commune, et a pris malheureusement un peu de retard. Le rapport de défrichement-reboisement a toutefois été finalisé fin 2022 et sera envoyé tout début 2023 à l'OFEV pour examen préalable. Si cette étape est franchie avec succès, le dossier pourra être présenté à la Municipalité qui déclenchera, le cas échéant, la rédaction d'un préavis à l'attention du Conseil communal.



Déchetterie intercommunale et collecte des déchets urbains

Missions et prestations

Missions

- Organisation des collectes des déchets urbains
- Offrir un service de déchetterie intercommunale

Prestations

- Ramassage des déchets urbains
- Déchetterie intercommunale
- Déchetterie mobile
- Déchetterie porte à porte

Points marquants en 2022

- Déchetterie - audit positif sur la gestion des déchets spéciaux
- Participation à 2 ploggings
- Projet de mini-déchetterie des Tuileries

Synthèse des activités

Déchetterie - audit positif sur la gestion des déchets

Suite à divers accidents tels qu'incendies et explosions dans des déchetteries en Suisse, la STRID a mandaté la société CRIDEC afin de réaliser un audit des déchetteries de son périmètre sur la manière dont sont gérés les DSM (déchets spéciaux des ménages). Les DSM regroupent les déchets inflammables ou sensibles tels que médicaments, piles ou peintures. L'audit a conclu, mis à part quelques détails d'affichage, que la gestion actuelle est de qualité et conforme aux réglementations en vigueur.

Ce bon résultat s'explique aussi par le fait que le responsable de la déchetterie a récemment obtenu le diplôme pour les responsables des déchets et du recyclage. Afin de satisfaire à la demande de la STRID, il a été décidé qu'une visite de contrôle de la déchetterie serait dorénavant réalisée 1x par année par un conseiller à la sécurité (OCS) dûment agréé.



Participation à 2 ploggings

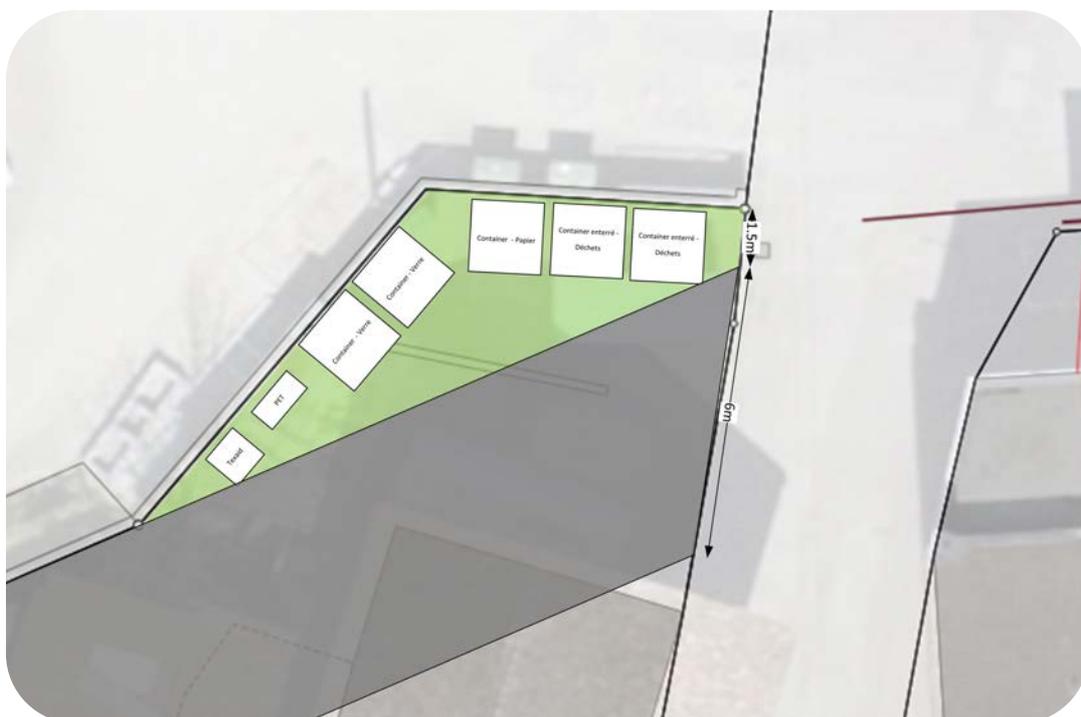
Comme chaque année et à deux reprises (en avril et octobre), un plogging est organisé sur une initiative citoyenne avec le soutien logistique du service.

Plusieurs dizaines de kilos de déchets ont ainsi été collectés sur tout le territoire communal et rapatriés à la déchetterie par une vingtaine de participants de tous âges.



Projet de mini-déchetterie des Tuileries

Objet d'un vœu légitime du Conseil, de la Municipalité et des services depuis quelques années, le projet de mini-déchetterie aux Tuileries fait son chemin, mais rencontre malheureusement quelques obstacles. En effet, le projet le plus efficace serait de la développer sur le point de collecte actuel situé sur la parcelle 431 de la rue des Vergers. Mais il se trouve qu'un projet immobilier est en cours sur ce bien-fonds ; le service de l'Urbanisme et mobilité négocie actuellement pour que ce point de collecte soit non seulement maintenu mais surtout développé en mini-déchetterie dans le cadre du projet. Un éventuel plan B existe sur la parcelle 511, chemin Es Pierre 2, mais nécessiterait plus de moyens à sa réalisation.



Environnement, espaces verts et cimetière

Mission et prestations

Mission

- Entretien et développer les espaces verts, y compris les places de jeux et le cimetière

Prestations

- Cimetière
- Assistance aux cérémonies funéraires
- Espaces verts, parcs et promenades
- Entretien des terrains de football

Points marquants en 2022

- Remplacement du responsable des espaces verts, arrivée de M. Mani
- Fin du chantier sur les terrains de foot, préavis 616-19
- Réalisation de l'espace des Remparts, préavis 619-19
- Appels d'offres pour la réalisation d'une butte paysagère, préavis 635-20
- Mise en œuvre des fauches tardives et valorisation
- Vers un traitement biologique des surfaces : cimetière et terrains de sport
- Réalisation du document PECC
- Actions en faveur de la biodiversité

Synthèse des activités

Arrivée du nouveau responsable des espaces verts, M. David Mani



Après 21 ans d'activités au sein de l'équipe des espaces verts de la commune de Grandson, M. Pierre-Alain Corset a fait valoir son droit à la retraite au 30 juin.

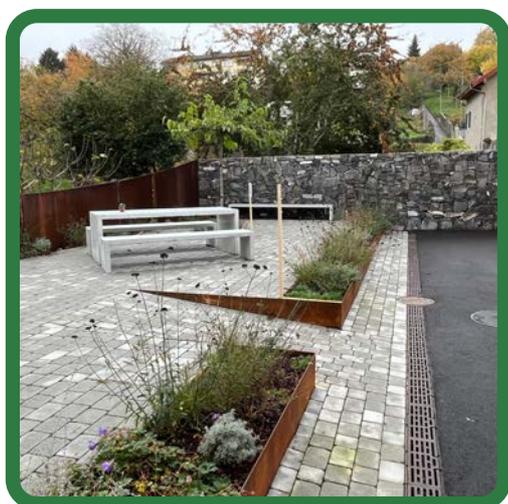
Les auditions pour le remplacer ont permis de proposer le poste à M. David Mani qui a assumé jusqu'ici et durant 15 ans tous les entretiens des propriétés d'une grande assurance maladie.

Monsieur Mani s'est parfaitement intégré à l'équipe et adhère de plus pleinement à la nouvelle vision municipale du traitement des espaces verts.

Fin du chantier sur les terrains de foot, préavis 616-19

Principalement réalisés en 2021, les travaux de réaménagement des terrains B et C ont été terminés en 2022 par la pose des pare-ballons et diverses finitions.

Les deux terrains jugés conformes par l'association vaudoise de football ont été homologués chacun à leur niveau. Sur cette base, le fonds du sport a versé sa participation de CHF 96'700.- en novembre 2022 et le préavis sera bouclé sans dépassement.



Réalisation de l'espace des Remparts, préavis 619-19

Débuté en mars en atelier, le garde-corps en acier corten a été posé sur place en avril parallèlement à la construction du mur en pierres sèches par un spécialiste en la matière.

La fontaine qui a pu être intégrée au projet faisait anciennement partie de la fontaine du Temple et avait été retirée lors des travaux de la rue Haute. Les pavés filtrants en matériaux recyclés (fruit d'un développement financé par l'HEIG-VD) ont été posés par le service, et la place agrémentée d'un arbre (mûrier) et de bandes de végétation vivace.

Mise en œuvre des fauches tardives et valorisation

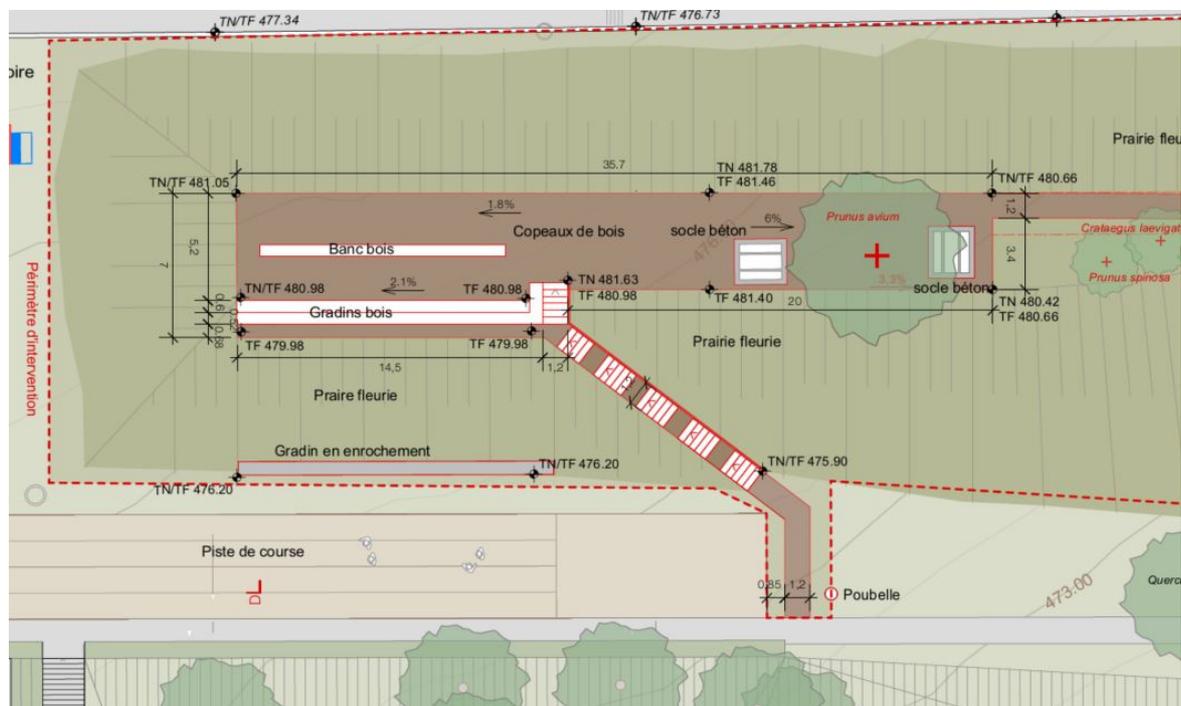
En application de la charte des talus de route, nous avons procédé à des fauches tardives sur un certain nombre de talus de routes et d'espaces verts. Les produits de fauche ne pouvant être valorisés comme aliment pour le bétail (pour cause de crottes de chiens), nous avons opté pour la méthanisation, à l'aide d'un agriculteur d'Orges. Ce même traitement a été testé pour les produits de faucardage du port (algues et macrophytes), mais des analyses de métaux lourds devront encore être effectuées pour s'assurer de la viabilité de cette filière.



Appels d'offres pour la réalisation d'une butte paysagère, préavis 635-20

Préavis mené à bien par le service Urbanisme et mobilité, le dossier a été transmis au service Travaux et environnement après l'enquête publique et l'octroi du permis de construire.

La première étape consistait à monter l'appel d'offres destiné aux entreprises paysagistes capables également de réaliser des ouvrages légers de génie-civil. Cela a été fait et l'adjudication a eu lieu en novembre. Les travaux s'étendront de janvier à avril-mai 2023.



Vers un traitement biologique des surfaces : cimetière et terrains de sport

En application de la même charte, des alternatives aux produits phytosanitaires ont été testées pour les rares surfaces où ils sont encore utilisés.

Pour le cimetière, un traitement au brûleur a été mené avec succès. Pour les terrains de foot, une application ultraciblée d'herbicides avec un pulvérisateur de haute précision a été testée, ceci a permis de réduire de 95% les quantités de phytosanitaires épandues.

Une transition vers des engrais organiques (les engrais minéraux utilisés jusqu'ici sont trop vite lessivés, polluant la nappe phréatique) est également en cours.



Réalisation du document PECC

Suite à la décision de la Municipalité d'entamer une démarche PECC, une inscription formelle a été adressée en automne 2021 au Canton, ce qui a permis d'obtenir un subside (décembre 2021).

A l'aide d'un mandataire externe, les bilans énergétique et CO2 de la commune, ainsi que le document PECC, ont pu être élaborés. Pour ce faire, il a également été mis sur pied en septembre 2022, à l'aide de mandataires externes et de la commission consultative EED, une démarche participative sur quelques thèmes choisis (alimentation, déchets, mobilité, biodiversité et réponses à la canicule). Le document PECC résultant de ces démarches identifie 12 thématiques importantes pour la commune, et propose une série d'actions concrètes pour chacune d'elles. Ce document, déposé au Canton en décembre 2022, a été examiné par les différents services concernés et validé par le Bureau de la durabilité en janvier 2023. Sa version définitive sera rendue publique, et les actions proposées seront implémentées au long de la législature.



Actions en faveur de la biodiversité

Dans le cadre des actions pour la biodiversité et la nature en ville, le service a :

- poursuivi sa lutte contre les invasives, notamment avec l'aide de la DGMR pour une population particulièrement récalcitrante de sumacs sur un talus de la route de Fiez. Une action citoyenne d'arrachage a été organisée (18 Juin) ciblant les populations de vergerettes et de solidages du Coteau.
- relayé auprès des citoyens une action de l'AVPN (mars 2022), qui a permis d'arracher 140 ml de haies de lauriers et de replanter 255 ml de haies vives indigènes sur une dizaine de parcelles (privées et communales).
- planté une série de jeunes fruitiers de variétés locales (Rétropomme) pour renouveler le verger du Coteau.
- posé 41 nichoirs à hirondelles et 48 à martinets sur différents bâtiments communaux et privés.
- mené diverses actions de communication, dont :
 - pose de panneaux de sensibilisation à des milieux naturels, avec QR codes.
 - participation à la Fête de la Nature, par une balade organisée autour de l'embouchure de l'Arnon (22 mai)
 - participation à la Nuit de la chauve-souris, organisée par le CCO (17 août à la salle des Quais).



